



**PROJET « APPUI A LA GESTION PARTICIPATIVE ET DURABLE  
DES RESSOURCES DU PARC NATIONAL DE SENA OURA ET DE SES  
ZONES PERIPHERIQUES»**



**RAPPORT FINAL DU PROJET**

**PRESENTE PAR L'UICN**

**JANVIER 2013 - FEVRIER 2015**

**28 février 2015**

**Intitulé de l'Action : PROJET « APPUI A LA GESTION PARTICIPATIVE ET DURABLE DES RESSOURCES DU PARC NATIONAL DE SENA OURA ET DE SES ZONES PERIPHERIQUES»**

**Pays ou région(s) cible(s) :** Tchad, Région du Mayo Kebbi Ouest, Parc National de Sena-Oura.

**Nom de l'opérateur :** Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)

**Nom et fonction de la personne de référence :** Léonard USONGO

**Noms des partenaires de l'Action :** Etienne BEMADJIM NGAKOUTOU (Conservateur du Parc National de Sena Oura).

**Numéro de contrat :** FED/2011/262-037/ RAPAC/ECOFACV /MSA/007.

**Date de début et date de la fin de la période de rapportage :** 01<sup>er</sup> Janvier 2013 au 28 février 2015.

**Date de début et date de la fin de l'Action :** Janvier 2013 - février 2015

## SOMMAIRE

	<b>PAGES</b>
PARTIE I- RAPPORT TECHNIQUE	3
1.1. RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION	3
1.2. RESUME DES ACTIVITES EFFECTUEES ET RESULTATS OBTENUS	5

DEPUIS LE DEBUT	
A. ACTIVITES PREPARATOIRES	5
B. ACTIVITES DE TERRAIN	11
C. ACTIVITES TRANSVERSALES	65
D. ACTIVITES COMPLEMENTAIRES	66
1.3. ANALYSE DU NIVEAU D'ATTEINTE DES RESULTATS ET DES OBJECTIFS	68
A. AVANCEMENT GLOBAL DU PROJET	69
B. NIVEAU D'ATTEINTE DES RESULTATS DU PROJET	74
C. NIVEAU D'ATTEINTE DES OBJECTIFS	74
D. ANALYSE DES ECARTS OBSERVES	75
1.4. DIFFICULTES RENCONTREES	75
1.5. CONCLUSION, PRINCIPAUX ACQUIS ET PERSPECTIVES	75
1.6. EFFETS ET IMPACTS DU PROJET	76
1.7. LEÇONS APPRISES	77
1.8. DURABILITE ET POURSUITE DES ACTIVITES DU PROJET	78
PARTIE II- RAPPORT FINANCIER	79
ANNEXES	80

## **1. PARTIE I- RAPPORT TECHNIQUE**

### **1.1 RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE L'ACTION**

Le Parc National de Séna Oura (PNSO) est le troisième parc national du Tchad. Ce parc érigé en aire protégée sous l'impulsion des communautés riveraines est d'une importance capitale de par la richesse écologique dont il regorge. Avec une superficie de 73 520 ha il est situé dans le Département de Mayo-Dallah, Région du Mayo Kebbi Ouest. Son caractère transfrontalier avec le parc National de Bouba Ndjidda qui a fait l'objet d'un braconnage sans précédent en Afrique centrale a attiré ces derniers mois, l'attention des gouvernements et des institutions sous régionales sur la nécessité de préserver au mieux les ressources naturelles qui y existent.

Le Parc National de Sena Oura (PNSO) et sa périphérie font partie de l'un des rares écosystèmes de savane soudanienne regorgeant encore les espèces phares telles que l'Eland de Derby, l'éléphant, etc. Il se trouve à la confluence des bassins versants d'importants cours d'eau (Sena Oura, Banda Baïda et Senabou) tant pour la localité que pour la région. Cependant, cette aire protégée est sujette à une exploitation abusive de ses ressources entre autres, par ou avec la complicité des communautés riveraines. En effet, le PNSO est entouré des villages dont les populations pratiquent l'agriculture, l'élevage, la pêche et la chasse. Les acteurs de ces différents secteurs d'activités malheureusement ne respectent pas toujours les règles d'exploitation durable des ressources et contribuent de ce fait à faire reculer considérablement les processus de conservation et de protection de ce milieu. Les principales pressions et menaces sont le braconnage, l'envahissement de cette zone par les transhumants, l'avancement progressif des fronts agricoles et les feux de brousse. C'est pour apporter des réponses à ces préoccupations que le Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC), dans le cadre du Programme ECOFAC V, a financé l'initiative de l'UICN qui porte sur l'appui à la gestion participative et durable des ressources du Parc National de Sena Oura et de ses zones périphériques.

Le contrat de mise en œuvre de ce projet a été signé en décembre 2012 et la première tranche de financement reçue en fin janvier 2013. Ce qui a permis, dès le mois de février de cette année, d'entamer les démarches pour le déploiement des activités sur le terrain.

Au regard des enjeux de la conservation dans cette zone de savanes, la CEEAC a d'ailleurs organisé du 21 au 23 mars 2013 un réunion d'urgence des Ministres de la CEEAC qui a été couronnée par l'adoption d'un plan d'action d'extrême urgence pour la LAB et d'une Déclaration des Pays d'Afrique Centrale sur la LAB. Ce projet venait à point nommé pour apporter une contribution à ce plan d'extrême d'urgence.

Globalement, l'objectif poursuivi par le projet est d'appuyer des actions visant la conservation des ressources naturelles et contribuer à un développement socio-économique respectueux de l'environnement.

Spécifiquement, il s'agissait d'améliorer l'efficacité de gestion du Parc National et ses zones périphériques par des actions concertées avec les communautés riveraines.

Deux résultats majeurs étaient attendus à la fin de ce projet :

- La protection et l'intégrité du parc et de sa zone périphérique est assurée
- L'implication des communautés et la valorisation des ressources naturelles sont soutenues.

Dans les pages qui suivent, se déclinent les activités réalisées pendant toute la durée du projet c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> Janvier 2013 au 28 février 2015.

## **1.2 RESUME DES ACTIVITES EFFECTUEES ET RESULTATS OBTENUS DEPUIS LE DEBUT**

### **A. ACTIVITES PREPARATOIRES**

#### **Mission de reconnaissance de terrain et de prise de contact avec les parties prenantes à Pala**

Une mission de reconnaissance de terrain et de prise de contact avec les acteurs a eu lieu à Pala au mois de décembre 2012. Cette mission avait pour objectifs d'informer les acteurs sur le projet et de prendre des contacts nécessaires pour le déploiement des activités sur le terrain. A cet effet, les échanges ont eu lieu avec les autorités administratives à l'instar du responsable du cabinet du Gouverneur de la Région du Mayo Kebbi Ouest, les responsables en charge de l'environnement, le conservateur du Parc National de Sena Oura, les membres des instances locales d'orientations et de décision (ILODs) des cantons de Dari et Goumadji (périphériques au PNSO), de même que les partenaires au développement qui travaillent dans la région. Ces échanges ont permis non seulement d'avoir une meilleure connaissance du contexte à cette période de démarrage du site du projet et ses différents acteurs, mais aussi de susciter une mobilisation des acteurs pour faciliter la mise en œuvre dudit projet.

Egalement, des échanges ont été entrepris avec les Responsables du Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) pour l'acquisition des bureaux du projet, dont le contrat a été finalisé au cours du mois de mars 2013.

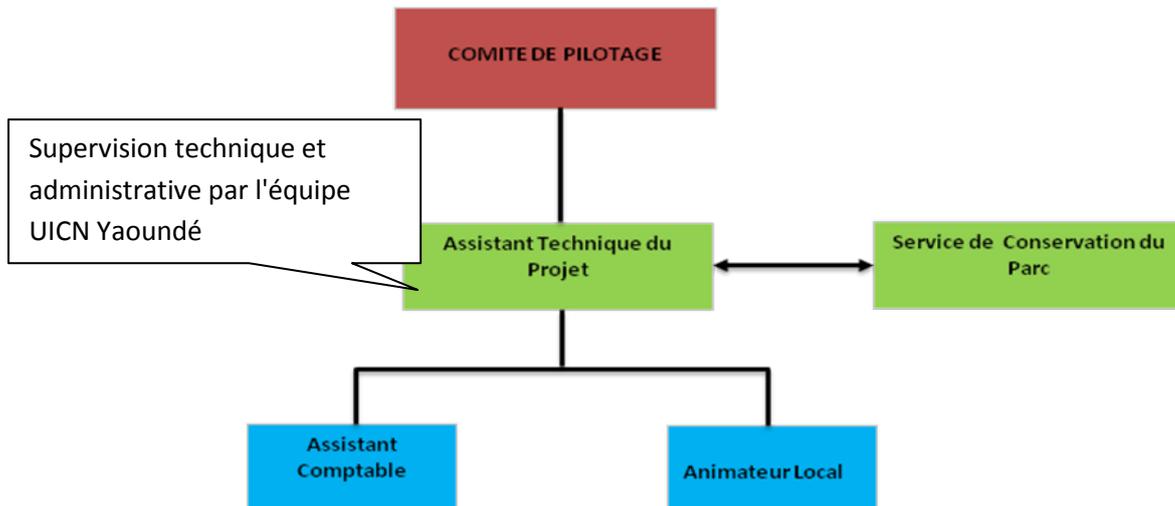
#### **Recrutement du personnel**

Compte tenu du retard accusé depuis la soumission de l'offre technique et financière, l'UICN à engagé très rapidement le recrutement du personnel du projet suivant un processus qui est passé par les étapes suivantes :

- Elaboration des termes des références ;
- Publication et diffusion de l'appel à candidature ;

- Présélection des candidats de la liste restreinte ;
- Réalisation des interviews ;
- Vérification des références ;
- Négociation et signature des contrats.

Ce processus a été bouclé le 04 avril 2013 avec la signature des contrats de l'Assistant Technique et l'Animateur Local. Un organigramme du projet a été établi comme suit :



## Rôle de chaque entité de l'organigramme

### Comité de Pilotage

Présidé par le Délégué Régional du Ministère l'Agriculture et de l'Environnement du Mayo Kebbi Ouest, le Comité de Pilotage est constitué des représentants des institutions suivantes: Ministère du Tourisme, Ministère de l'administration Territoriale, Ministère de l'agriculture, Ministère du Développement Pastoral et des ressources Animales, La Compagnie Cotonnière Tchadienne, élus locaux, autres représentants de Projets et Programmes de la Région du Mayo Kebbi Ouest ainsi que la structure de mise en œuvre. Le Comité de Pilotage a pour mandat d'apporter toutes les orientations stratégiques nécessaires pour le projet et à sa mise en œuvre ainsi que les plans d'actions. Il organise en cas de besoin des missions de suivi des activités sur le terrain en étroite collaboration avec le service de conservation. Le comité de pilotage se réunissait 1 fois par an.

### Assistant technique

L'Assistant Technique est le premier responsable des initiatives de l'UICN dans la zone et coordonne le développement et la mise en œuvre de toutes les activités du projet.

Il est chargé de:

- ✓ Superviser et coordonner le développement et la mise en œuvre des activités de l'UICN dans le site selon les Plans de Travail Annuel
- ✓ Travailler en étroitement avec les responsables locaux de l'administration ;

- ✓ Assurer le contact régulier avec les autres partenaires de la conservation dans la région et si possible, assurer le développement des activités conjointes ;
- ✓ Préparer les termes de référence et coordonner les travaux des animateurs et des consultants ;
- ✓ Assurer la représentation locale de l'UICN et le développement des partenariats stratégiques ;
- ✓ Contribuer à l'élaboration du plan d'action et de la stratégie opérationnelle des projets ;
- ✓ Assurer l'exécution, le suivi et le reporting des opérations des projets sur les sites suivant les canevas et la périodicité arrêtés
- ✓ Planifier les activités trimestrielles et annuelles et le budget y afférent en collaboration avec les autres partenaires et assurer sa mise en œuvre ;
- ✓ Assurer la préparation technique et financière des rapports des projets dans le délai;
- ✓ Superviser les équipes de terrain dans le site, et faire le suivi de l'exécution des activités du projet par les consultants et les partenaires dans le site ;
- ✓ Assurer la visibilité, à travers une communication efficace du projet et de l'UICN dans le pays et sur les sites ;
- ✓ Contribuer à la capitalisation et la communication/partage des résultats, expériences et leçons du projet dans le pays et dans la région ;
- ✓ Assurer la mise en œuvre technique et financière des activités du site, sous la supervision du Chargé de programme Cameroun.

### **Service de Conservation**

Il travaille en étroite collaboration avec l'Assistant technique et est son homologue national. Le conservateur assure le suivi de la mise en œuvre des activités de l'UICN dans le site selon les Plans de Travail Annuel et rend compte au RAPAC.

### **Animateur Local**

L'animateur accompagne l'Assistant Technique sur les activités de terrain. Ses fonctions et responsabilités principales sont entre autre de :

- Appuyer les actions de gestion participative, notamment l'animation des cadres de concertations ;
- Accompagner le renforcement des capacités et la sensibilisation des institutions locales de gestion des ressources ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités génératrices de revenus ;
- Accompagner le processus de zonage du terroir au niveau des communautés ciblées ;
- Assurer les activités de sensibilisation et d'information des communautés locales.

### **Assistance comptable**

L'Assistance en matière de comptabilité est assurée par le Comptable de Maroua et de Yaoundé. Ils assurent la tenue de la comptabilité du projet (Mensuelle, annuelle, trimestrielle et fin de projet).

### **Rôle des autres unités de l'UICN**

- L'UICN Yaoundé assure la supervision technique et administrative
- L'UICN Maroua et Garoua travaille en étroite collaboration, assure le partage d'expérience et les synergies avec les autres actions de l'UICN dans la région.

### **Equipement et logistique**

Pour faciliter le travail de l'équipe du projet, des bureaux ont été acquis de même que du matériel de bureau, le matériel informatique et le matériel roulant. Ces matériels sont constitués de deux ordinateurs portables, deux imprimantes, un appareil photo, trois motos AG100 et les consommables du bureau. Par ailleurs, l'on a procédé à la conception et l'édition de 500 exemplaires du dépliant de présentation du projet. Ce qui a permis de communiquer et de sensibiliser les acteurs sur le projet et ses résultats attendus. Ces outils ont d'ailleurs été d'une grande utilité pendant toute la durée du projet.

### **Atelier de lancement du projet à Pala et planification opérationnelle**

Du 10 au 14 avril 2013, l'UICN a effectué une mission à Pala dont les objectifs étaient de :

- Procéder à l'installation officielle du personnel recruté et à son imprégnation sur les détails du projet et procédures de l'UICN ainsi que celles du bailleur ;
- Assurer une meilleure connaissance du projet, de ses objectifs, résultats attendus et activités par les acteurs ;
- Elaborer la planification opérationnelle du projet et recueillir les avis des acteurs sur cette planification.

L'atelier de lancement du projet s'est tenu à Pala dans le chef-lieu de Région du Mayo Kebbi Ouest, le vendredi 12 avril 2013. Présidé par le Gouverneur de la Région, cet atelier a mobilisé les autorités administratives (Préfet de Pala et 02 sous- préfets) et locales (Maire de Pala, représentants des services techniques de l'administration), l'administrateur du RAPAC au Ministère (qui représentait le Directeur des Parcs Nationaux), l'adjoint au conservateur du PNSO, ainsi que les partenaires au développement, les ONG locales et les représentants des populations riveraines.

L'intérêt porté à ce projet a été manifesté par l'ensemble des acteurs, ce qui s'est traduit non seulement par leur présence massive à ces assises mais aussi par la qualité des échanges qui a prévalu. A la suite des échanges riches et constructifs qui ont eu lieu, les conclusions et recommandations suivantes ont été formulées pour assurer la mise en œuvre efficace de ce projet :

- La nécessité d'impliquer à chaque étape du processus les autorités administratives, traditionnelles et les ILODs des cantons Dari et Goumadji situés à la périphérie du Parc ;
- Le souci d'engager également des actions de sensibilisation à l'endroit des orpailleurs et d'initier, dans la mesure du possible, une action de plaidoyer et de lobbying au niveau national et international sur la question de l'orpillage ;



- La nécessité de mettre en place un cadre de concertation avec les partenaires travaillant déjà sur le terrain en vue de développer une synergie de toutes les actions sur le site ;
- Impliquer les radios communautaires dans la sensibilisation, l'information et l'éducation environnementale ; à cet effet, un mécanisme de

collaboration devrait être envisagé avec Radio Environnement de l'UICN basé à Yaoundé (qui coordonne le réseau des radios communautaires d'Afrique Centrale) ;

- La nécessité de réajuster la période de réalisation de certaines activités, après les concertations avec les acteurs et tenant compte des saisons.

Pour ce qui est du financement des AGR, il a été recommandé de mettre en place un processus de sélection transparent pour l'identification et la sélection des microprojets porteurs.

Par ailleurs, les participants ont été informés des mesures qui sont prises au niveau de l'administration centrale du Ministère de l'Environnement et des Ressources halieutiques pour apporter un soutien logistique et matériel aux acteurs qui interviennent sur le terrain. Aussi les autorités locales ont-elles promis d'apporter tout leur soutien à ce projet qui adresse une question cruciale qui est celle relative à l'implication des populations locales dans la conservation des ressources fauniques.

### **Rencontre avec les services techniques et administratifs de la Région du Mayo Kebbi Ouest**

Des rencontres ont eu lieu du 18 avril 2013 entre les institutions de l'Etat dans la région du Mayo Kebbi Ouest et le responsable du projet d'Appui à la gestion participative et durable des ressources du PNSO et de ses zones périphériques. L'objectif était d'informer les institutions de la région sur le projet et de stimuler leur adhésion pour l'exécution des activités sur le terrain.

Après une brève présentation au Gouverneur suivi de quelques échanges sur les aspects pratiques du projet, l'Assistant Technique de l'UICN a pris contact avec les services

deconcentrés de l'Etat. A cet effet, les échanges ont eu lieu avec le Délégué de l'environnement et des ressources halieutiques, le conservateur du Parc National de Sena Oura et son équipe à la base (Baida Zerazing à environ 30km de la ville de Pala), les présidents des Instances Locales d'Orientations et de Décision (ILODs) des cantons de Dari et Goumadji, le Délégué du Tourisme, celui du Développement Pastoral et des Productions Animales, ainsi que le Délégué de l'Agriculture et de l'Irrigation. Aussi faut-il ajouter qu'un échange très fructueux a eu à lieu avec le Chef d'Antenne du Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA). Ces échanges ont permis non seulement de présenter le projet, mais aussi de susciter une mobilisation et une participation effective de ces institutions étatiques dans la mise en œuvre dudit projet.

### **Echanges avec les partenaires au développement œuvrant dans la zone périphérique du PNSO**

La GIZ est l'unique partenaire qui travaille avec l'Université Populaire et travaille en collaboration avec l'Organisation de la Société Civile pour la Démocratie (ASOCIDEM) . Elle intervient dans la zone périphérique du parc à travers des activités similaires à celles qu'entreprend l'UICN.

Dans un souci de recherche de synergie des actions entre l'UICN et la GIZ, une séance de travail avec l'Assistante Technique de la GIZ (au bureau de la GIZ de Pala) s'est tenue le 17 Avril 2013. Le Projet Sécurisation de la Zone de Transition et du Front Agricole autour du PNSO et les activités déjà réalisées et celles en cours de réalisation ont été présentés. De cette présentation, l'on a retenu que le projet intervient dans trois cantons à savoir Dari, Goumadji et la sous-préfecture de Pala. Les activités réalisées par cette institution sont : la révision des trois conventions locales relatives aux pistes de passage du bétail, le renforcement des capacités des acteurs, la distribution de petits ruminants et de volaille aux groupements, l'aménagement des bassins versants et l'agroforesterie.

Certaines de ces activités étant complémentaires à celles envisagées par l'UICN, les deux institutions ont convenu de travailler en étroite collaboration pour une économie d'échelle et plus d'impact, notamment sur les activités génératrices des revenus ou micro-projets.

### **Séance de travail avec le service de la conservation du PNSO**

Le mardi 16 avril 2013, l'équipe du projet a travaillé avec le conservateur du PNSO et son équipe pour échanger avec lui la planification des activités. Cette séance de travail a eu lieu à la base de la conservation et a permis d'arrêter un plan d'action qui a été présenté et validé lors de la réunion du comité de pilotage du 20 Juin 2013.































## **Activité 1. 1. Appuyer la réalisation de l'évaluation de l'efficacité de gestion du Parc National de Sena Oura (PNSO)**

### **Sous activité 1.1.1 Elaborer les TDR d'évaluation**

Les TDR de l'évaluation ont été élaborés en tout début du projet. L'objectif global de cette évaluation est de fournir une information sur l'état de conservation du Parc National de Sena Oura, ainsi que de ses zones proches, et de mesurer l'impact qu'ont eu les interventions d'appui sur cette aire protégée, en particulier le projet UICN-RAPAC. De manière spécifique, il s'agit d'évaluer l'état actuel de conservation de ce site et de sa périphérie, ainsi que la conjoncture globale de la région pour la conservation (partenaires, politique, pressions).

### **Sous activité 1.1.2. Recruter un consultant**

A ce niveau, une personne ressource, expert dans l'utilisation du PAMETT (Protected Area Management Evaluation Tracking Tool) a été recrutée pour réaliser l'évaluation. Il s'agit de Thomas Fondjo, qui a longtemps travaillé avec le Programme Aires Protégées de l'UICN et qui a fait plusieurs travaux similaires dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

### **Sous activité 1.1.3 Déployer un consultant**

La mission de terrain s'est effectuée du 12 au 16 Novembre 2014. Elle a consisté de manière pratique à:

- Une phase préparatoire (lecture des rapports et documents de projets, + autres documents pertinents pour le METT et autres rapports du METT des sites similaires - Bouba Ndjidda, Waza et FAO)
- Une descente de terrain pour échanger in situ avec les acteurs (partenaires au développement, populations, OSC, services de l'administration, etc.)
- Production du rapport final suivant le canevas indiqué, assorti de deux tableaux du score de l'efficacité de gestion - l'un avant et l'autre avec le projet.

### **Sous activité 1.1.4 Organiser l'atelier de restitution des évaluations**

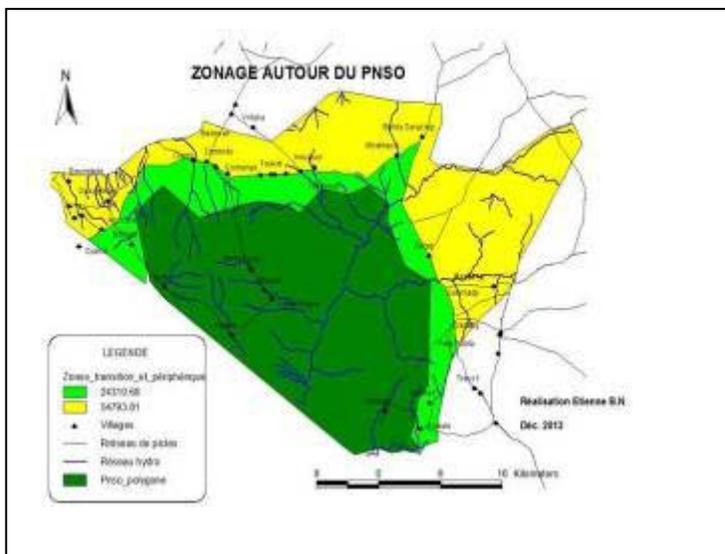
La réalisation de cette activité, a permis de mettre en exergue les forces, les opportunités, les menaces, les faiblesses et les défis du Parc National de Sena Oura. Elle constitue également un élément d'évaluation de l'impact de l'intervention du projet sur la gestion du Parc National de Sena Oura. Les résultats de cette évaluation ont été restitués lors de la dernière réunion du Comité de Pilotage de décembre 2014. Les participants ont apporté juste quelques commentaires avant d'adopter le rapport. Il ont souhaité que ce rapport serve de référence pour les évaluations futures du Parc.

Ci-après le résumé du contenu de ce rapport.

## Forces du PNSO

Au Tchad il n'y a pas eu création de nouveaux Parcs Nationaux depuis 1967. La création du Parc National Sena Oura par la Loi N° 011/PR du 10 Juin 2010 constitue un effort important en vue de la protection d'une composante essentielle et représentative des écosystèmes soudaniens tchadiens (IUCN /PACO, 2008).

Par ailleurs, le PNSO est une aire contiguë avec celle de Bouba Ndjidda au Cameroun, constituant le complexe bi- national BSB Yamoussa. Inscrit au Plan de convergence



de la COMIFAC, l'instauration de ce complexe transfrontalier d'aires protégées se déroule sous l'égide de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et du Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC). Un protocole d'accord de coopération et de gestion du complexe transfrontalier BSB Yamoussa a été signé le 02 août 2011 à Yaoundé.

Le Parc National héberge des communautés animales parmi lesquelles une grande faune rare ou en danger avec des espèces emblématiques comme l'Eland de Derby, l'Hippotrague, le Damalisque, l'Eléphant, etc. dont les populations bénéficient d'échanges avec le parc national de Bouba-Ndjidda voisin. Situé à une position biogéographique charnière, entre le bloc biogéographique ouest-africain et centrafricain, l'aire protégée comporte des espèces de la zone guinéenne, en particulier le buffle et le bubale. On y rencontre également les espèces suivantes: hippopotame, girafe, lion, panthère, céphalophe, Redunca, phacochère, guib harnaché, cobs, cynocéphale, vervet, patas, etc. L'avifaune, importante et diversifiée est composée de divers passériformes, rapaces, anatidés, limicoles, etc. Cette diversité est liée à la variété des habitats : plans d'eau permanents et saisonniers, massifs rocheux, plaines d'inondation, savanes boisées.

Le Parc national est à la confluence des bassins versant de plusieurs rivières (Sena-Oura, Banda Baïda et Senabou) d'importance locale et régionale puisqu'elles alimentent le bassin de la Bénoué au Cameroun. Parmi les paysages remarquables, l'on note la présence de zones marécageuses ouvertes et des mares autour des lits des rivières qui peuvent constituer des sites de vision de la faune pour cette aire protégée. Ces zones constituent des pâturages de choix pour la faune.

En outre, la zone fournit actuellement un ensemble de biens et services aux communautés qui se sont engagées à la préserver face aux menaces de plus en plus pressantes (migrants agricoles, bétail des éleveurs transhumants, braconniers, etc.) et à la gérer durablement.

La région est l'héritière d'un riche patrimoine culturel encore bien vivant au sein des communautés Zimé, Ngambaye et parmi les groupes de pasteurs nomades venant du Nigeria, du Cameroun et du Tchad.

## **Opportunités du PNSO**

Le PNSO bénéficie actuellement de l'appui des partenaires techniques et financiers dont notamment l'UICN à travers deux projets :

- Projet « Appui à la gestion participative et durable des ressources du parc national de Sena-Oura et de ses zones périphériques, sur financement UICN/RAPAC;
- Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs des Écosystèmes de Savanes Nord d'Afrique Centrale en Matière de Lutte anti-braconnage, sur financement UICN/CEEAC/UE.

En outre, le PNSO travaille avec la structure de gestion des communautés situées en périphérie du Parc, le Comité de Gestion Local de Sena-Oura (CLGS) et avec les autorités locales, dans le cadre de l'assemblée générale des Instances Locales d'Orientation et de Décisions (ILODs) qui assure un forum annuel d'orientation pour les cantons de Dari et de Goumadji.

Enfin, une des grandes opportunités, est la mise en place le 13 novembre 2014, de la plateforme de concertation pour la gestion durable des ressources du Parc National de Sena-Oura et de ses zones périphériques.

## **Faiblesses du PNSO**

Sur le plan infrastructurel, le matériel et les installations sont très insuffisants : base vie inappropriée pour le service de la conservation, peu de postes de surveillance, pas d'installations, ni services pour visiteurs, activités touristiques non opérationnelles.

Le PNSO souffre d'une réelle insuffisance de personnel. En effet, le nombre d'employés est en dessous du seuil optimal requis pour les activités de gestion essentielles. Seulement 11 personnes permanentes dont 7 surveillants des parcs nationaux pour couvrir une superficie de 73 520 ha. Sur 60 écogardes estimés, seuls sept (7) ont été affectés et travaillent à plein temps.

Le budget ne couvre même pas les activités de gestion de base et entrave la capacité de gestion de l'aire protégée. Des 20 millions de francs octroyés par le gouvernement, 15 millions ont servi à l'achat d'un tracteur et le reste ne peut pas faire fonctionner convenablement le parc sans l'apport de fonds externes.

## **Menaces du PNSO**

Les principales menaces dont souffrent le PNSO sont notamment :

- le braconnage ;
- l'empoisonnement des mares ;
- l'envahissement de la zone par les transhumants ;
- l'orpaillage clandestin ;
- la progression des fronts agricoles qui affecte les différentes composantes de l'écosystème et réduisent les possibilités de connexion avec les autres aires protégées ;
- les feux de brousse non contrôlés ;
- la compétition pour l'eau de surface ;

- les conflits hommes animaux ;
- les épizooties ;
- les charbonniers ;
- les récolteurs de miel.

### **Quelques défis**

- ✚ Contenir le braconnage sur toutes ses formes ;
- ✚ Eradiquer le phénomène d’empoisonnement des mares et des salines à l’aide des produits toxiques ;
- ✚ Déguerpir tous les éleveurs transhumants du parc ;
- ✚ Relocaliser les cinq (5) villages en dehors des limites officielles du parc ;
- ✚ Déguerpir les orpailleurs clandestins ;
- ✚ Limiter les nouvelles défriches hors des limites officielles du parc ;
- ✚ Renforcer les capacités humaines, matérielles et financières du Parc ;
- ✚ Mobiliser les financements additionnels pour maintenir les acquis du projet d’Appui à la gestion participative et durable des ressources du PNSO et des ses zones périphériques.

### **Impact du projet d’« Appui à la gestion participative et durable des ressources du PNSO et des ses zones périphériques» sur l’efficacité de gestion de l’aire protégée**

La situation de précarité qui prévalait dans cette partie des zones de Savanes d’Afrique Centrale a amené le RAPAC à financer, dans le cadre du Programme ECOFAC V, l’initiative de l’UICN élaborée avec le concours du Ministère Tchadien de l’Environnement et des Ressources Halieutiques en faveur de la préservation et la valorisation des ressources du PNSO. Cette initiative portant sur l’« Appui à la gestion participative et durable des ressources du PNSO et de ses zones périphériques», est venue en réponse aux multiples préoccupations spécifiques à cette aire protégée.

Le constat fait à travers l’analyse de l’efficacité de gestion (METT) du PNSO réalisée du 12 au 16 novembre 2014, met en évidence les résultats atteints par le projet UICN - RAPAC:

- Les activités ayant conduit au maintien de la densité des espèces de la faune sauvage : lutte anti-braconnage et opérations de gestion contrôlées (feux de brousse, gestion concertée de l’espace, etc.) ;
- Les retombées du projet sur le développement local : retombées économiques directes pour les populations riveraines et processus d’implication des populations dans la gestion de l’utilisation des ressources du parc et des zones périphériques ;
- La formation du personnel du service de conservation du parc, les activités de sensibilisation des communautés, de recherche, les relations et les actions menées avec les parties prenantes vivant en périphérie du parc.

*Une analyse comparative de la situation de référence (T0) avant le démarrage du projet permet de noter que l’efficacité de gestion était à 41, 4%. Avec la mise en œuvre du projet, l’efficacité de gestion est passée à 62, 1%, soit une augmentation d’environ 20, 7% du score de l’efficacité de gestion*

C'est dire que le projet a eu un impact positif dans l'amélioration de la gestion du PNSO. Le rapport de l'efficacité de gestion conclut en ces termes: "Dans cette phase terminale du projet, il importe que des financements additionnels soient mobilisés en vue de maintenir les acquis de ce site emblématique qu'est le PNSO et qui regorge encore les derniers Eland de Derby d'Afrique Centrale".

## **Activité 1.2. Appuyer les opérations de LAB en collaboration avec les autres acteurs**

### **Sous activité 1.2.1 Sensibiliser et informer les éleveurs, les communautés locales et les orpailleurs sur les dispositions de la loi 14 portant régime des forêts, de faune et des ressources halieutiques**

Deux séances de sensibilisation sur les lois 11 (portant sur la création du PNSO) et 14 (portant sur les régimes des forêts, faunes et des ressources halieutiques) ont eu lieu à Goumadji et Dari. Au cours de ces réunions, 264 personnes ont été touchées par les messages relatifs à la protection de l'intégrité du Parc.

Les interventions ont été réalisées en langue locale (Zimé) pour que tous les participants reçoivent le message (portant sur les lois 011 et 014) et participent activement à l'atelier. Cette phase a été suivie par la présentation des participants par village.



L'Assistant Technique de l'UICN dans sa première intervention a présenté de manière générale l'UICN dans le monde à travers ses trois piliers (Membres, Commission et Secrétariat), sa mission et sa vision. S'en est suivi la présentation du projet « *Appui a la gestion participative et durable des ressources du PNSO et de ses zones périphériques* ». Des illustrations (dépliants du projet) sur les activités planifiées et le temps d'exécution ont été exposé aux populations pour une meilleure compréhension.

### ***Exposé sur les pressions et les menaces qui planent sur les ressources du PNSO : Loi 11 et Loi 14/PR/2008***

Le service de conservation dans sa présentation a mis un accent particulier tout d'abord sur les pressions et menaces qui planent sur les ressources du PNSO en s'appuyant sur les dispositions de la Loi 14/PR/2008 portant Régime des Forêts, de la Faune et des Ressources Halieutiques et la Loi 11 portant création du parc national de Sena Oura.

Quelques articles ont été lus, traduits et expliqués pour une meilleure connaissance et que la communauté locale puisse s'approprier.

Ces articles sont entre autres :

*Article 2 : Les forêts, la faune et les ressources halieutiques font partie intégrante du patrimoine*



*biologique national. Leur préservation et leur gestion durable sont d'intérêt général et constituent, à ce titre, une exigence fondamentale de la politique nationale de développement socio-économique et culturel.*

*Article 3 : Les forêts, la faune et les ressources halieutiques doivent être gérées de façon rationnelle, équilibrée et durable, de manière à permettre, à la fois :*

- *d'assurer la protection de l'environnement, la conservation de la biodiversité et la lutte contre la désertification ;*
- *de satisfaire les besoins socio-économiques actuels et futurs du pays, dans l'intérêt et avec l'implication et la participation active de la population.*

*Article 103 : Un parc national est une partie du territoire national classée au nom de l'Etat où la flore, la faune, les eaux, les sites géomorphologiques, historiques et d'autres formes de paysages jouissent d'une protection spéciale, et à l'intérieur desquels le tourisme est organisé et réglementé.*

*Article 104 : Le parc national est un site protégé destiné à :*

- *la propagation, la protection, la conservation des espèces végétales et animales sauvages ;*
- *l'aménagement de leur habitat ;*
- *la protection des sites, des paysages ou des formations géologiques d'une valeur scientifique ou esthétique particulière dans l'intérêt et l'éducation du public.*

*Article 107 : Sont prohibés, à l'intérieur des limites des parcs nationaux, le pâturage, les défrichements, la chasse, l'exploitation agricole, forestière ou minière, la pêche, la cueillette, le dépôt des déchets, les activités polluantes, les feux incontrôlés et, en général, tout ce qui est incompatible avec la conservation et la protection du milieu considéré.*

L'exposé a été enrichi par l'Article 8 de la loi 11 qui stipule : *Tous les villages situés à l'intérieur du périmètre ainsi délimité, ainsi que leurs plantations devront s'installer hors des limites du Parc National. Cette mesure n'interviendra qu'après la récolte complète de tous les produits de plantations existantes dans la limite d'une année à compter du jour où la Loi est promulguée.*



Des exemples réels sur les menaces des ressources ont fait l'objet des discussions entre les participants et l'équipe technique des ateliers. Il s'agit notamment de :

- surpâturages
- l'exploitation de l'or
- la coupe abusive des bois

- Le braconnage
- Les habitations dans le PNSO

Après un jeu de question-réponse, les participants ont exprimé leur inquiétude par rapport aux mesures d'accompagnement pour ceux qui vivent actuellement dans le parc après leur délogement et donc la loi ne fait pas mention.

## Conclusion

Ces deux ateliers ont permis aux participants de comprendre les lois 011 et 014. Les participants dissuadés ont unanimement reconnu l'exploitation abusive du Parc National de Sena Oura et ont décidé de contribuer à sa gestion. Deux cent soixante quatre (264) personnes étaient présentes aux deux ateliers. La présence des membres du comité de pilotage et du staff du service de conservation a été un atout inévitable pour l'appui des interventions durant ces séances.

### *Information et de sensibilisation des propriétaires du bétail et des orpailleurs exerçant une pression néfaste sur les ressources du parc*

C'est dans le cadre de la lutte efficace contre le braconnage, qu'une première réunion d'information et de sensibilisation des propriétaires du bétail et des orpailleurs exerçant une pression néfaste sur les ressources du parc a eu lieu le 09 Mai 2013 dans la salle de réunion du PNSA de Pala.

L'objectif général de cette réunion était d'appuyer les opérations de Lutte Anti Braconnage (LAB) en collaboration avec les autres acteurs. D'une manière spécifique, il s'est agi d'informer et de sensibiliser les propriétaires de bétail et les orpailleurs qui exercent leurs activités dans le PNSO sur l'existence de la loi 011 (portant création du parc national Sena Oura) et la loi 014 (Portant Régime des Forêts, de la Faune et des Ressources Halieutiques) de la République du Tchad.

La réunion a été ouverte et présidée officiellement par le sous-préfet de Pala rural **Monsieur MOUSSA BRAHIM**, représentant le Préfet de Mayo Dallah qui a tenu à traduire toutes les interventions en arabe local et en fofouldé afin que tous les participants reçoivent le message (portant sur les lois 011 et 014) et participent à la réunion.



Après avoir présenté le Projet «Appui à la gestion participative et durable des ressources du PNSO et ses zones périphériques» dans ses objectifs, résultats attendus et l'approche de la mise en œuvre, le responsable du projet a déroulé l'ensemble des activités qui vont être implémentées durant deux années pour une meilleure appropriation du processus.

Cette réunion a été également une occasion pour le conservateur du PNSO de sensibiliser les différents acteurs utilisateurs des ressources du PNSO sur l'existence de la loi n°011/PR/2010 du 10 Juin 2010, portant création du PNSO, de la carte du PNSO avec ses limites officielles et de la loi O14/PR/2008 du 10 Juin 2008, portant Régime des Forêts, de la Faune et des Ressources Halieutiques. A cet effet, une copie

de chaque document concerné a été distribuée aux participants. Afin que nul ne l'ignore, des explications sur les différentes dispositions de ces lois ont été apportées notamment sur l'Article n°4 qui stipule que : «sont prohibés dans les limites du Parc, prévu à l'article 3 précédent, y compris les lits des rivières et l'emprise des routes et pistes formant limites, le pâturage, les défrichement, la chasse, l'exploitation agricole, forestière ou minière, la pêche (autre que sportive), la récolte du miel, le dépôt des déchets, les activités polluantes, les feux incontrôlés et en général, tout acte incompatible avec la conservation et la protection du milieu ».

De plus l'Article n°5 de ladite loi permet à la population locale quelques droits d'usage en ces termes : « en dehors des interdictions spécifiées à l'article précédent, qui ont une portée générale et sont applicables à tous, la population continue à exercer à l'intérieur du Parc des droits d'usage limités, compatible avec la conservation et la protection du milieu. Ces droits d'usage concernent uniquement le ramassage du bois mort, la récolte de la paille, des fruits sauvages et des tubercules. Ils seront précisés par le règlement intérieur et le plan d'aménagement, en particulier en ce qui concerne les périodes et les zones autorisées ».

L'on retiendra de ce partage d'information que malgré l'existence de ces lois, des actes répréhensibles continuent d'être exercées sur le Parc. Ces actes sont les suivants :

#### ❖ Le pâturage

Cette pratique implique non seulement la coupe abusive des arbres qui est utilisé comme bois énergie par les éleveurs mais aussi pour la confection des enclos pour leur bétail lors de leurs incursions dans le Parc. La coupe du bois constitue un facteur gênant qui perturbe la tranquillité de la faune sauvage dans son habitat. Elle fait fuir et/ou disparaître les animaux quelque fois hors du PNSO.



Par exemple, au mois de Mars 2013, plusieurs survols du Parc ont été réalisés en avion pour localiser les Elands de derby (*Taurotragus derbianus*) afin de fixer un collier sur l'un d'eux pour retracer leur déplacement ; mais la mission a échoué à cause de la fuite régulière des animaux suite à la présence de nombreux éleveurs dans le parc.

#### ❖ L'orpaillage

Cette activité minière vient en deuxième position selon les remarques du conservateur comme pratique influant négativement dans la gestion du parc. Elle conduit à une dégradation non seulement des espèces en surface, mais détruit toutes les espèces souterraines et crée un mauvais profil du sol accidentel pour les animaux sauvages.



Sur la base des observations faites par le service du PNSO, en moyenne 80 motos, transportant 288 personnes par jour entrant dans le parc, rejoignent le site d'or. Bien que les orpailleurs aient été délogés une première fois, leur présence dans le PNSO s'est davantage accentuée.

### ❖ Le braconnage

Le braconnage constitue la troisième menace. Le procédé est le suivant : le petit braconnage celui des oiseaux et rongeurs ainsi que le braconnage des mammifères consistent à alimenter les sites d'or en viande. Cette activité est dangereuse car, elle peut causer la disparition ou l'éradication d'une espèce.



et incinérées.

### ❖ La récolte du miel

Elle constitue la quatrième principale menace pour PNSO. Elle est un moyen de dévastation de l'habitat. A titre d'exemple, pour l'obtention d'un à deux litres de miel, des espèces d'arbres rares ayant vécu une centaine d'années sont coupées



### ❖ L'usage des produits toxiques

Le phénomène d'empoisonnement est la cinquième principale menace citée pour le parc. Les pêcheurs et certains braconniers empoisonnent les points d'eau pour tuer les poissons ou animaux. Cette pratique n'est pas seulement nuisible pour les animaux, mais aussi pour tous les consommateurs de ces animaux empoisonnés par les produits

chimiques non identifiés.



Cette importante réunion d'information et de sensibilisation des propriétaires du bétail et des orpailleurs a regroupé 63 personnes et a permis aux participants de comprendre la réalité des menaces qui pèsent sur le PNSO, ainsi que les dispositions légales relatives à l'accès aux ressources dans le cadre des lois 011 et 014. Elle a

suscité une prise de conscience des acteurs qui séance tenante, ont promis de contribuer à la lutte contre l'exploitation illégale des ressources du Parc. C'est ainsi que le service de conservation en accord avec les participants a adopté un délai de quatorze jours à compter du 09 Mai 2013, date de la réunion, pour le retrait de tous les éleveurs pâturant dans le parc avec leurs troupeaux, le départ de tous les orpailleurs du parc ainsi que l'interdiction de l'utilisation de tout objet qui peut nuire à la conservation.

Le sous préfet représentant le préfet du Mayo-Dallah en clôturant la réunion a une fois de plus félicité l'UICN pour cette initiative et a remercié les participants pour leur participation et leur engagement. Ensuite il a terminé ses propos en rappelant à toutes les personnes présentes de prendre leurs responsabilités pour le suivi des recommandations de la réunion.

A la fin de cette rencontre, quelques recommandations importantes ont été formulées par les participants:

- ☞ Les participants recommandent au service de conservation de prendre des mesures drastiques pour le déguerpissement des éleveurs et des orpailleurs après le délai de rigueur convenu (jeudi 23 Mai 2013) ;
- ☞ Les éleveurs à leur tour recommandent aux services techniques en charge de l'environnement et les partenaires au développement de contribuer à la lutte contre les feux de brousse afin de mieux gérer les pâturages ;
- ☞ Les éleveurs recommandent aux services techniques en charge de l'environnement et aux partenaires au développement d'assurer une large diffusion des lois 011 et 014 pour une bonne compréhension par les communautés riveraines du PNSO.

### **Evaluation de l'application des recommandations de la réunion du 09 Mai 2013 dans le PNSO**

En date de 24 Mai 2013, une mission d'inspection est descendue dans le parc national de Sena Oura pour évaluer les changements observés après la réunion qui avait porté sur la sensibilisation des utilisateurs des ressources naturelles du PNSO.



L'objectif général était d'évaluer l'application des recommandations de ladite réunion. De manière spécifique, il était question d'obliger les éleveurs récidivistes à quitter le parc avec l'appui de la gendarmerie de la région du Mayo Kebbi Ouest.



L'équipe de mission était constituée comme suit : le Commandant du Groupement Régional de la Gendarmerie, deux gendarmes, l'Assistant Technique de l'UICN, le conservateur et son adjoint, le chargé de suivi écologique du PNSO et quatre agents de

surveillance.

Au cours de cette mission qui a sillonné la zone Nord, Est, le Centre et le Sud-est du parc à la recherche des campements des éleveurs, les observations suivantes ont été relevées : i) presque tous les éleveurs avaient quitté le parc ; (ii) seuls trois(03) bouviers ont été rencontrés et ceux-ci ont été instruits de ne plus revenir dans le Parc.



Durant cette mission, l'équipe a continué à informer et sensibiliser les personnes rencontrées : orpailleurs, moto-taximan, villageois habitant dans le parc dans un climat de sérénité.

D'une manière générale, la mission a constaté que la leçon semblait bien comprise par les éleveurs et que ceux-ci ont respecté leurs engagements. Cependant quelques orpailleurs tentent de résister.

### **Sous activité 1.2.2. Identifier les besoins des équipements de LAB**

Les besoins en équipements de LAB ont été identifiés en étroite collaboration avec le service de conservation du PNSO, lors d'une réunion à la base vie. Ces équipements sont :

- ☞ 5 tentes de deux places ;
- ☞ 3 GPS ;
- ☞ 1 appareil photo à reflexe, marque Nikon 3000 ;
- ☞ 1 Jumelle 12 x 40

Le bordereau de commande des équipements de LAB en faveur du service de conservation du PNSO a été élaboré. Un fournisseur a été retenu pour la livraison de ces équipements.

### **Sous activité 1.2.3. Procéder aux achats des équipements de LAB**

Les achats des équipements ont obéi à des procédures classiques. C'est sur une base compétitive qu'un fournisseur, MANAÏ SERVICE de Ndjamena a été retenu. Un bordereau de commande des équipements de LAB en faveur du service de conservation du PNSO a été élaboré. Ces équipements ont été livrés par le fournisseur dans un délai de deux semaines à Pala dans le bureau de l'UICN.

### **Sous activité 1.2.4. Fournir les équipements de la LAB**

Après l'acquisition des équipements, une cérémonie de remise officielle des équipements a été organisée sous le haut patronage de Mme le Préfet du Mayo Dallah, **Mme GASSINGTA** en présence des membres du comité de pilotage du projet dans la salle de réunion du PNSA à Pala.

Le service de conservation dans cette séance a réceptionné officiellement les matériels suivants :

- Cinq (05) tentes de deux places ;
- Trois (03) GPS marque Garmin etrex;
- Un (01) paire de jumelles cabra 10 x 50 ;
- Un (01) Appareil photo, marque Nikon 3000 ;
- Quatre (04) paires de piles rechargeables ;
- Deux (02) chargeurs Allight.



La remise des équipements a été sanctionnée par la signature d'un procès verbal de réception entre le conservateur et l'équipe du projet. Cette remise des équipements au service de conservation du PNSO a été saluée par les autorités présentes à la cérémonie. Elles ont recommandé au conservateur d'en faire bon usage.

### **Sous activité 1.2.5. Ouvrir la piste périmétrale**

Dans le cadre de la matérialisation des limites du Parc, l'ouverture de la piste périmétrale a été identifiée comme l'un des besoins prioritaires du service de conservation du PNSO. En réponse à ce besoin, quatre vingt dix huit (98) Km de piste ont été aménagés et balisés par 24 panneaux de visibilité. La piste a une largeur de 5m. Les travaux manuels ont été réalisés par 56 personnes réparties dans 14 des villages situés dans la zone périphérique du parc. Les recrutements des ces personnes ont été fait par les bureaux des ILODs. L'activité a été supervisée par le



Service de la conservation et l'équipe du projet.

**Sous activité 1.2.6.  
Former les membres du  
comité villageois de  
surveillance en matière**



## **de LAB**

Dans le cadre du renforcement des capacités du personnel en gestion et conservation de la biodiversité, une formation des surveillants du Parc National et des membres des comités villageois de surveillance a été organisée du 26 au 28 mai 2014 dans le Parc national de Sena Oura, avec l'appui financier du Projet. Toutes les séances théoriques se sont passées dans les locaux de la base vie du parc à Baïda-zerazing et les phases pratiques, dans le parc sous la coordination du conservateur et l'Assistant Technique UICN.

### **Déroulement de la formation**

#### **Technique de lutte contre le braconnage**

Il s'agit ici d'un aperçu des notions de lutte contre le braconnage. C'est la reconnaissance des traces et empreintes laissées par des hommes et les animaux domestiques dans le parc. Ce module devait permettre aux formés d'acquérir des connaissances leur permettant d'éviter, de traquer ou de faire face aux braconniers sur le terrain. Les participants ont ainsi acquis des notions dans les domaines de :

- ✓ L'organisation des patrouilles ;
- ✓ Les notions d'embuscade et de camouflage ;
- ✓ Les techniques de pistage à partir des traces et empreintes laissées par des hommes dans le parc ;
- ✓ La reconnaissance des espèces à travers les carcasses laissées et retrouvées dans le parc ;
- ✓ L'interprétation les sens de marche, des hommes et les restes d'activités humaines dans le parc ;
- ✓ La collecte des données lors des patrouilles dans le parc ;

A la fin de la formation, les trente (30) apprenants étaient aptes à :

- ✓ identifier les traces et empreintes laissées des braconniers ;
- ✓ interpréter les traces suspectes à partir des restes d'activités et autres indices trouvées dans le parc ;

- ✓ tenir et savoir remplir une fiche de patrouille.

### Utilisation des outils....Navigation, Orientation, savoir lire et utiliser les outils de terrain

Pour ce module, le formateur a :

- ✓ Présenté les outils de navigation et d'orientation, leur rôle et importance ;
- ✓ Dispensé les parties théorique et pratique de ces outils (GPS, boussole, télémètre, podomètre, carte, .... ;
- ✓ Appris aux participants la définition d'azimut, son choix sur le terrain et l'usage d'une boussole ;
- ✓ Appris aux participants l'usage d'une carte aussi simple avec des grilles et savoir se positionner sur la carte d'une aire protégée ;

A l'issue de cette formation, les 30 participants on été capables de :

- Enregistrer les positions et les données dans un GPS ;
- Retrouver une position (un point à partir d'un GPS) ;
- S'orienter à partir une boussole ;
- Se positionner sur le terrain à partir d'une carte ;
- Se définir un azimut (Une direction de marche).....



### Technique de suivi écologique

Ce module a permis aux participants de s'appropriier des techniques leur permettant d'identifier et de reconnaître la faune sauvage présente dans le parc, mais aussi de pouvoir collecter les données sur cette faune et son habitat. Il s'agit surtout de /des :

- Techniques de pistage à partir des traces et empreintes laissées par la faune dans le parc ;
- La collecte des données sur l'habitat de la faune et gestion des feux de brousse ;
- L'importance de la faune aviaire dans une aire protégée ;
- La reconnaissance des restes d'activités et d'indices de présence animale dans le parc ;
- La reconnaissance des espèces à travers les carcasses laissées et retrouvées dans le parc ;
- L'interprétation du sens de marche et du mouvement des animaux dans le parc ;
- Bien relever les indices de présence des animaux dans le parc ;
- Prendre des vues (des images) pour apporter des preuves irréfutables aux



indices de présence dans le parc;

- Remplir les fiches de collecte des données sur le terrain;
- Reconnaître les dimorphismes sexuels, la structuration des groupes familiaux et les différentes classes d'âge;
- La description de certains comportements des animaux.

Les participants sont désormais capables d'identifier et de collecter les données sur les espèces des grands mammifères.

### Travaux pratiques

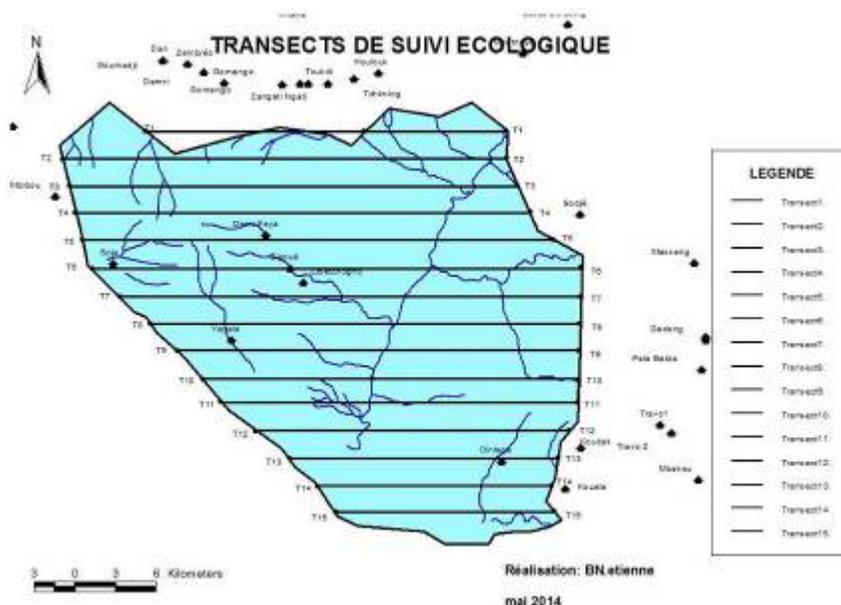
Une journée a été consacrée à la mise en application des théories apprises lors de la formation à la base vie. A cet effet, deux groupes furent constitués. Les travaux pratiques se sont plus focalisés sur l'installation des transects dans le parc pour les inventaires des potentialités fauniques et floristiques. Au total 15 transects ont été installés suivant la carte ci-après.

### Conclusion

La formation des écogardes du Parc National de Sena Oura à la base vie Baïda-zerazing du 26 au 28 mai 2014 a vu la participation de 26 personnes, composées de :

- Surveillants et techniciens des parcs Nationaux : 10
- Membres du Comité villageois de surveillance (CVS) : 16

Cette formation a permis à ces différents participants de s'approprier des techniques de suivi écologique, de surveillance et de lutte anti-braconnage dans le parc.

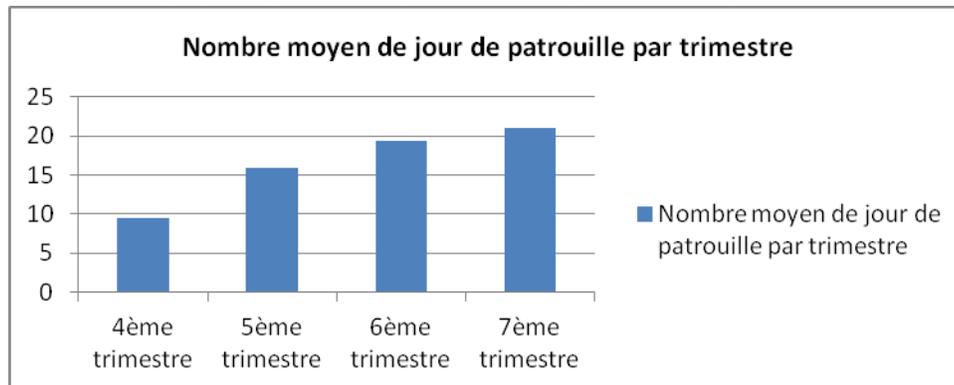


### Sous activité 1.2.7 Préparer la logistique et organiser les patrouilles de surveillance et de LAB

Des séances d'échanges pour l'identification et la définition du type d'appui à apporter pour mener à bien les patrouilles ont eu lieu avec le service de la conservation du PNSO. Sur la base d'un protocole d'accord annuel signé entre l'équipe du projet et ce service. Les appuis en termes de ration alimentaire sont apportés chaque mois à cette structure pendant une période allant du mois de novembre 2013 à Décembre 2014, afin de faciliter l'organisation des patrouilles de surveillance. Au total douze rations ont été fournies à l'équipe de LAB du PNSO.

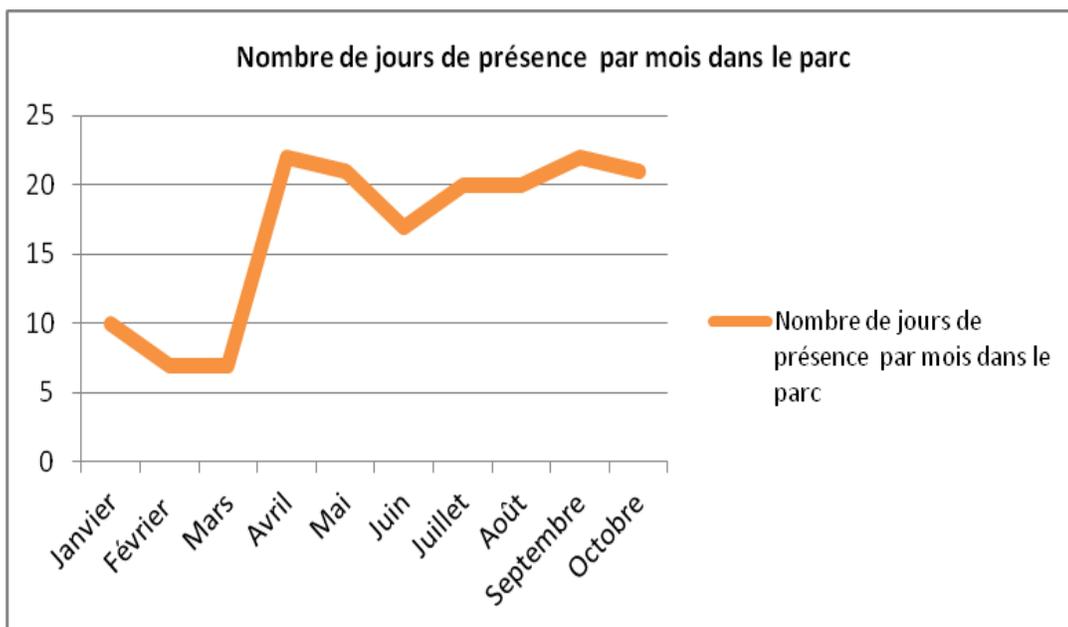
### Sous activité 1.2.8. Suivre la mise en œuvre des opérations de LAB

Malgré le fait que la réalisation de cette activité ait quelques fois été entravée par les mois les plus pluvieux de l'année, les résultats des opérations de LAB sont encourageants; avec une présence quasi permanente des écogardes en patrouille. L'effort de patrouille qui était avant le projet autour de 10 est estimé grâce aux efforts du projet à près de 21 jours dans le parc (voir figure ci-dessous).



**Figure1 :** Nombre moyen de jour de patrouille par trimestre

Le nombre de jours de présence dans le parc croit de mars à avril, puis décroît progressivement jusqu'au mois de juin. Il existe cependant une corrélation positive entre le nombre de sortie et le nombre de jours de présence dans le parc. Ces deux résultats témoignent l'engagement du service de LAB dans la conservation des ressources du parc grâce à l'appui conséquent du projet.



**Activité 1.3. Réaliser l'état des lieux et sensibiliser les populations sur le phénomène d'empoisonnement des mares et salines**

**Sous activité 1.3.1 Elaborer les TDR pour l'état des lieux sur l'empoisonnement des mares et des salines**

L'étude vise à déterminer le degré d'empoisonnement des mares et des salines fréquents dans le parc et de proposer les outils de sensibilisation des populations sur le phénomène d'empoisonnement de ces mares et salines identifiées. Les TDR de l'étude ont été élaborés en collaboration avec le Service de Conservation, et l'équipe du projet a mobilisé une personne ressource pour réaliser le travail. Une fiche a été élaborée pour la collecte des données afin de l'analyse de ces données.

**Sous activité 1.3.2 Recruter une personne ressource**

Un personne ressource a été recrutée pour l'étude du degré d'empoisonnement des mares et des salines dans le parc national de Sena Oura et proposer les outils de sensibilisation des populations sur ce phénomène.

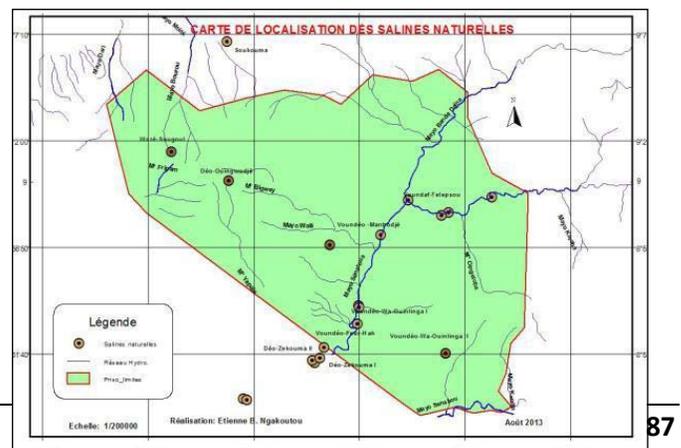
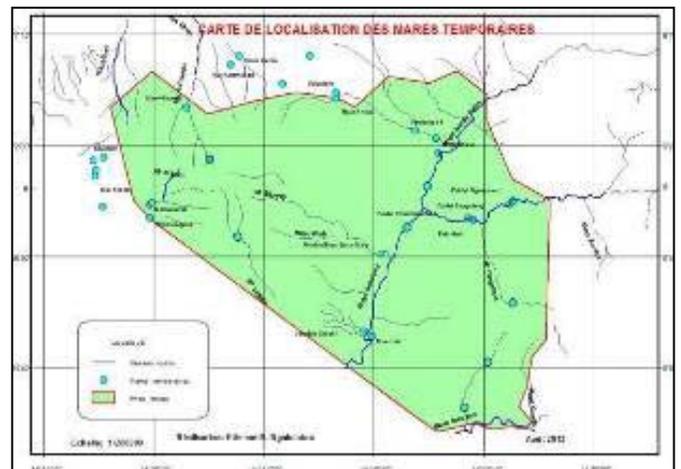
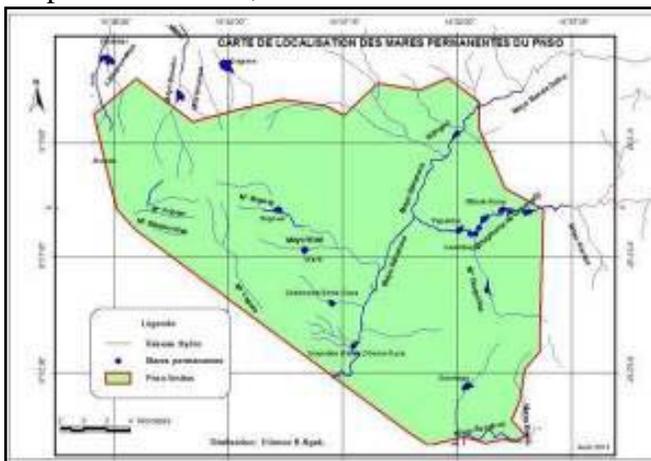
**Sous activité 1.3.3 Réaliser l'état des lieux sur l'empoisonnement des mares et salines**

L'empoisonnement des mares et des salines à l'intérieur du parc est un phénomène récurrent. Pour comprendre son ampleur et trouver des moyens de sensibilisation efficaces, une étude a été prévue par le projet. L'équipe du projet a mobilisé une personne ressource pour réaliser l'état des lieux de ce phénomène. Une fiche de collecte des données a été élaborée pour faciliter le travail qui s'est déroulé du 23 Juillet au 15 Août 2013.

L'analyse de ces données a permis de ressortir la liste des mares et salines, les produits utilisés pour l'empoisonnement de ces mares et salines, leur mode d'emploi et les recommandations pour la sensibilisation des populations face à ce phénomène d'empoisonnement tel qu'indiqué ci-dessous :

**Pour les mares**

L'analyse des données indique que, 80,00% des cours d'eau du parc dans leur ensemble, sont pollués par des produits toxiques d'origine chimique et végétale. Sur les 22 mares permanentes, 91,67% sont polluées tandis que les 26 mares temporaires à cause de leur précarité sont empoisonnées à 69,23% dans leur ensemble.



### Pour les Salines

Selon l'étude, 15 salines ont été identifiées actuellement dans le parc et dans sa zone périphérique dont 93,33% sont polluées dans leur ensemble. Parmi les substances les plus utilisées, on note le sulfate de zinc et l'urée.

#### **Sous activité 1.3.4 Organiser l'atelier de restitution de l'étude sur le phénomène d'empoisonnement des mares et salines**

Suite à l'étude qui a porté sur l'empoisonnement des mares et salines du PNSO, il a été organisé un atelier de restitution le 02 Septembre 2013 dont l'objectif général était d'amender et valider les résultats de l'étude. L'atelier regroupait 21 personnes.

D'une manière spécifique, il s'agissait:

- partager avec les participants, les résultats de l'étude sur le phénomène d'empoisonnement des mares et salines dans le PNSO ;
- recueillir les observations, remarques, suggestions des participants et
- valider le document amendé par tous

Au cours de l'atelier, les participants ont été édifiés dans le premier exposé, des résultats de l'étude dont les points importants sont les suivants:

- Quatre vingt (80) personnes ont été enquêtées dans 16 villages riverains au PNSO ; Les logiciels tels qu'Excel et Arc-view ont permis de traiter les données recueillies.
- Au total vingt et deux (22) mares permanentes et vingt et six (26) mares temporaires ont été identifiées et cartographiées.
- Sur les 80% des mares polluées, 91,6% sont des mares permanentes et 69,23% des mares temporaires. L'empoisonnement des mares se fait par les produits chimiques et naturels. Ainsi, parmi les produits chimiques utilisés l'étude a relevé que : 40,33% sont Organochlorés (DDT, Endrine, ULV, Supercal), 66,67% de Carbofuran ; 4,67% d'Insecticides dont les principes actifs ne sont pas déterminés et 4% de « Tuodence » tandis que les produits à base de végétaux utilisés comme poison, fait état de 12% de Yong, 4% de *Prosopis africana*, 4% de Ham, 8% de Djikolgo :, 12% de Mbalgoï (*Opilia celtidifolia*), 2% de Ische-yi :, 4% de Vane et 32% pour l'écorce de Balanites
- Quant aux salines, 93,33% des salines dans le parc sont polluées par de l'urée à 46,67%; du Sulfate de zinc à 33,33%; et de l'urine humaine mélangée au DDT à 6,67%.

L'exposant a attiré l'attention des participants sur les méfaits de ces produits toxiques sur la vie quotidienne de la population. Ce qui a suscité des inquiétudes concernant les effets de ces produits sur la santé humaine, la rémanence des polluants dans les mares, l'insuffisance des actions entreprises et l'impuissance du service de la conservation dans la LAB, etc. et aussi une prise de conscience des participants sur ces méfaits.

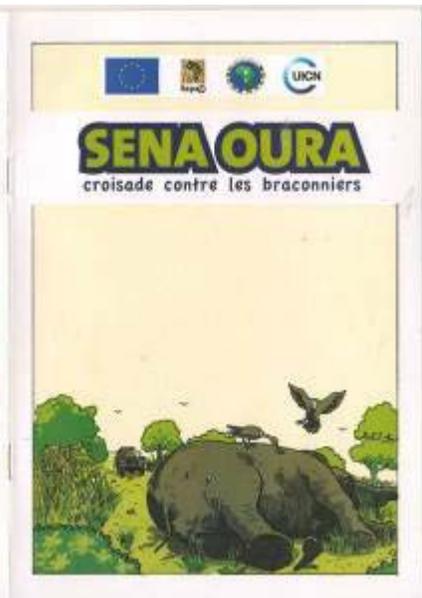
A l'issue des différents échanges qui ont eu lieu, les participants ont formulé les recommandations suivantes à l'endroit de l'équipe du projet :

1. Identifier davantage la provenance de ces produits, analyser leur impact dans l'eau et déterminer leur effets sur les consommateurs (Hommes et Animaux);
2. Effectuer des études poussées dans le but de connaître les effets réels des polluants chimiques sur l'organisme humain ;
3. Sensibiliser les communautés sur le danger de la consommation des viandes d'origine douteuse ;
4. Renforcer la Sensibilisation des communautés sur les méfaits de l'empoisonnement des mares et salines ;
5. Restituer les résultats de l'étude dans les villages situés dans la zone périphérique du parc;
6. Faire des émissions dans les radios locales tout en mettant l'accent sur la santé humaine et la protection des ressources naturelles ;
7. Produire des images dites "parlantes" et des pièces théâtrales ;

La présentation des résultats de l'étude sur le phénomène d'empoisonnement a permis d'identifier et de cartographier les mares et salines, de mettre à nue le réel danger qu'encourt l'homme et la faune sauvage lors de l'ingestion des poisons. Les participants ont pris l'engagement de soutenir la lutte contre l'empoisonnement des mares et salines afin qu'ensemble le défi de la protection du PNSO et des populations riveraines soit relevé.

#### **Sous activité 1.3.5. Elaborer les outils de sensibilisation des populations sur le phénomène d'empoisonnement**

Les outils de sensibilisation ont été élaborés et rendus disponibles. Ils sont constitués de 500 affiches et 500 exemplaires de bandes dessinées. Les outils portent sur les pressions qui ne cessent d'augmenter au fil des années sur le parc national de Sena-Oura, à savoir le braconnage à l'aide des produits toxiques, orpaillages, les feux de brousses, etc.



### Sous activité 1.3.6 Identifier les communautés impliquées dans cette pratique

La liste de ces communautés figure dans le rapport de l'étude sur le phénomène d'empoisonnement des mares et salines dans le PNSO et ses zones périphériques. Il s'agit de les braconniers de Yapalla, Vaïloum, Libetchogno, Kouala, Soja, Mbibou et Houlouk. Plus d'une vingtaine de personnes concernées ont été identifiées.

### Sous activité 1.3.7 Préparer la logistique et organiser les ateliers de sensibilisation sur le phénomène d'empoisonnement des mares et salines

Deux ateliers de sensibilisation ont eu lieu du 28 au 29 mars 2014 dans les chefs lieu des cantons Dari et Goumadji. Au total 227 personnes ont été touchées par des actions de sensibilisation. Ces ateliers visaient à informer les populations riveraines du PNSO non seulement sur les conséquences néfastes des pratiques d'empoisonnement des mares et salines qui pèsent sur les ressources naturelles mais aussi de l'existence des différents moyens simples contribuant à réduire les menaces de ce phénomène.

### Méthodologie

L'équipe a utilisé les présentations sur power point et les projections des films pour illustrer les explications. Les discussions animées ont permis également un bon échange participatif. La période choisie pour la réalisation de ces ateliers découle du constat des résultats de l'étude qui a identifié les mois de mars-avril comme les périodes de pointe de pollution.

Dans cette séquence de présentation, une restitution globale de l'étude du degré d'empoisonnement des



mares et salines a eu lieu. Il s'agit notamment de la présentation de la liste des mares temporaires et permanentes, la liste des salines, les ressources des mares et salines, la liste des différents produits utilisés dans la pollution des mares et salines, les fréquences et méthode de pollution de ces mares et salines.

Les explications ont porté sur les effets négatifs des différents produits utilisés dans la pratique d'empoisonnement des mares et salines dans le PNSO et ses zones périphériques. Il s'agit des/du :

1. Organochlorés (40,33%) : Endrine ; DDT; ULV. ; Cosmos ; Cypercal (herbicide);
2. Carbofuran (« Bléssé » (bleu-ciel) ou « John-Garang ») 66,67%
3. Insecticide.... 4,67%
4. Tuodence (inconnu) 4%

**Produits végétaux utilisés dans la pollution des mares et salines :** Ecorce de savonnier (*Balanites aegyptiaca*) 32% ; Yong 12% ; *Propolis africana* 4% ; Ham 4% ; Djikoglo 8%;

Selon les résultats obtenus de l'étude, les 227 participants sont désormais informés et édifiés des dangers que courent les ressources du PNSO et ses zones périphériques ainsi que les communautés locales.

**Feedback des participants, discussion animée sur les résultats de l'étude du degré d'empoisonnement des mares et salines:** La présentation des résultats de l'étude du degré d'empoisonnement des mares et salines a suscité une prise de conscience des méfaits des différents produits utilisés sur les mares et salines pour tuer les animaux. Ils ont par la suite pris l'engagement d'abandonner cette pratique qui constitue une réelle menace sur les ressources naturelles et un danger fatal pour les populations.

**Conseils / bonnes pratiques sur l'utilisation des mares et salines dans le PNSO et ses zones périphériques :**



Les deux ateliers se sont terminés par des conseils du service de conservation sur les bonnes pratiques et activités à promouvoir autour des mares dans la zone périphérique du PNSO: protection des berges, cultures maraîchère, agriculture et élevage durable, production des plants, installation des vergers, etc.). Ces conseils permettront aux communautés de gérer durablement les ressources du PNSO et ses zones périphériques.

### **Leçons tirées**

Ces ateliers qui ont regroupé les leaders des deux cantons étaient un carrefour d'échange considérable pour la pérennisation des ressources du PNSO et ses zones périphériques. Les participants à travers les images projetées ont reconnu les conséquences futures si cette pratique d'empoisonnement des mares persistait. Les échanges étaient participatifs et se sont déroulés dans un esprit de convivialité. Les participants promettent une lutte participative contre cette pratique et une large diffusion des informations reçues à toutes les couches au niveau local.

**Sous activité 1.3.8. Suivre les communautés sensibilisées**

Des missions de suivi ont été diligentées dans les villages où les communautés impliquées dans l’empoisonnement des mares et salines à : Yapalla, Vaïloum, Libetchogno, Kouala, Soja, Mbibou et Houlouk. Sur la base d’un sondage, plus de 40% des communautés sensibilisées ont changé de comportement vis-à-vis du phénomène d’empoisonnement des mares et des salines. Cela témoigne d’un début de prise de conscience à travers leur bonne implication dans la lutte collective contre le phénomène d’empoisonnement des mares et salines.

#### **Activité 1.4. Appuyer le service de conservation dans la réalisation des infrastructures**

##### **Sous activité 1.4.1 Identifier un prestataire**

Dans le cadre de l’appui à la lutte anti braconnage, le service de la conservation a émis le souhait de voir les infrastructures de surveillance du PNSO renforcées. C’est ainsi que le projet a prévu la construction de quatre (04) boucaros dans le détachement de Kouala au sud-est du parc. Trois prestataires ont soumissionné pour la construction des boucarous au site indiqué. Le projet a retenu un seul prestataire, le nommé ZASSOU de Pala au Tchad sur une base compétitive.



##### **Sous activité 1.4.2. Construire les boucarous pour le PNSO**

Les travaux de construction se sont étalés sur 4 mois, de 04 Mars au 14 Juin 2014. Chaque boucaros est constitué de matériaux durables (ciments, gravier et fers) avec une dimension de 4m x 3,50m; ils sont couverts par une toiture en tôle, et les portes et fenêtres sont métalliques.

Après l’achèvement de la construction de ces boucaros, une séance de réception définitive a eu lieu le jeudi 31 juillet 2014. Plusieurs personnalités y ont pris part : le Représentant de Mme le Préfet, les délégués régionaux, le sous préfet de Gagal, le maire de la ville de Gagal, sa majesté le Chef de canton de Goumadji, les Chefs traditionnels de Kouala, le service de conservation et la population locale.



La cérémonie de réception visait à remettre officiellement les clés des boucaros du détachement de Kouala au service de conservation dans le cadre de l’appui du projet. Tout a commencé par les mots de remerciement de l’équipe du projet pour la présence massive des participants lors de la réception. Ensuite, le Représentant de Mme le Préfet qui, à son tour, a salué les efforts de l’UICN pour son appui au service de conservation et a attiré l’attention des bénéficiaires sur la nécessité d’une bonne

utilisation des bâtiments offerts. Enfin, le Conservateur, dans son allocution a remercié l'UICN et le RAPAC pour les différents appuis consentis dans le cadre de la LAB.

### **Visite des boucaros :**

Après les différentes allocutions, l'équipe du projet a remis officiellement les clés des ouvrages réalisés au service de conservation par le biais des autorités administratives, et la cérémonie s'est achevée par la visite complète des quatre boucaros.

### **Visite de la piste périmétrale du PNSO :**

La cérémonie a été également marquée par la descente sur la piste périmétrale. Cette visite a permis au conservateur d'expliquer à la population riveraine les enjeux de la conservation des ressources du parc et l'importance de l'implantation du détachement de Kouala. Tout cela a été réalisé en présence des autorités administratives et des communautés locales de la place.



Les quatre boucaros prévus, sont réceptionnés et désormais opérationnels au profit du service de conservation. Le conservateur a exprimé toute sa satisfaction à cet appui pour la LAB.

## **Activité 2.1. Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de cadres contractuels de gestion en périphérie du PNSO**

### **Sous activité 2.1.1. Sensibiliser les acteurs sur l'importance des cadres contractuels de gestion à la périphérie du PNSO**

L'objectif général de cette activité était de faciliter et appuyer la mise en place d'un cadre de concertation multi acteurs au niveau local pour la gestion des ressources du Parc National de Sena-Oura et ses zones périphériques.

Pour cela, le projet a prévu de :

- Sensibiliser les acteurs sur l'importance des cadres contractuels de gestion des ressources naturelles autour et dans le PNSO,
- Réaliser la cartographie des acteurs et l'analyse de leurs intérêts ;
- Faire l'état des lieux des structures existantes ;
- Organiser les réunions de mise en place d'un comité multi acteurs de gestion du PNSO;
- Suivre la mise en œuvre des chartes de gestion et de PDL élaborés et/ou révisés.

C'est ainsi qu'une réunion a eu lieu le 29 et le 31 octobre 2013 à Dari et a réuni 67 organisations des bases communautaires de deux cantons (dont 30 à Dari et 37 à Goumadji). Elle a permis d'expliquer à ces derniers dans les détails le rôle que peuvent jouer les organisations de base dans les orientations et la mise

en œuvre des activités issues des Plans de Développement Locaux (PDL) autour du PNSO et l'importance de la mise sur pied d'un cadre de concertation de ces organisations.

A l'issue de cette rencontre les participants ont montré leur satisfaction quant au contenu du message. Ils ont salué cette initiative qui est la toute première dans la zone et ont souhaité recevoir un appui considérable de la part du projet dans le processus de mise en place du cadre de concertation qui vise l'amélioration de la collaboration, de la concertation et de la participation des différents acteurs dans la gestion durable et équitable des écosystèmes du PNSO.

En donnant la possibilité aux acteurs de s'organiser, l'UICN favorise la mise en place d'un système de partenariat et de complémentarité entre les populations dans l'exploitation et la gestion de leurs ressources naturelles.

### **Sous activité 2.1.2 Préparer la logistique et organiser les réunions de mise en place d'un comité multi acteurs de gestion du PNSO»**

#### **Atelier inter cantonal de mise en place du comité de gestion de la zone de transition du PNSO.**

L'objectif global de cet atelier était de mettre en place le Comité de Gestion de la Zone de Transition en vue de préparer la mise en place du comité multi-acteurs de gestion en périphérie du PNSO. Les articles phares qui touchent directement le Comité de Gestion de la Zone de Transition ont été exposés aux participants. Cette séance de travail a permis à ces derniers d'échanger sur les rôles, les responsabilités, le fonctionnement du comité de gestion de la zone de transition et son comité de contrôle. Au total **296** personnes étaient présentes. Les élections se sont déroulées par vote à bulletin secret et dans l'esprit de convivialité.

**Le comité de gestion de la zone de transition** est composé comme suit :

- Président : VAISSOUM NOE avec une majorité absolue ;
- Vice-président : VAÏBRA TAO ALEXIS ;
- Secrétaire : DIKMI PHILEMON ;
- Secrétaire adjoint : OUIN GUINEO ;
- Trésorier : ADJAM Jérémie ;
- Conseillers : FAILIA MAHAMAT ; KEDA KOM VOLTAIRE et PATEHALET ZOUYANE



**Les membres de la commission de contrôle :**



- Président de contrôle : Conservateur du PNSO ;
- Deux Rapporteurs : OUIN KEDA (Canton Dari)) ; MBAIOUMASSEM JAÏRUS (canton Goumadji) ;
- Quatre Membres : TAO OUIN MARCEL et DJININE TOUKOUA (Canton Dari);, NORBERT GUINEO et VAÏZI GILBERT (Canton Goumadji).

### **Sous activité 2.1.3 Préparer les TDR pour l'élaboration ou la révision des chartes**

L'objectif visé est d'accompagner les populations du canton Goumadji à réviser le contenu de la charte intercommunautaire pour la conservation et la gestion des ressources naturelles en conformité avec les lois relatives à la gestion des ressources naturelles actuellement en vigueur au Tchad (Loi n°14 du 10 juin 2008 portant régime des forêts, de la faune et des ressources halieutiques) et la loi 11 portant création du Parc National de Sena Oura. Il faut dire que le projet a opté pour la révision de la charte intercommunautaire qui existait déjà et avait été élaborée par Ladibé Ouatching.

### **Sous activité 2.1.4 Recruter et déployer un consultant pour l'élaboration ou la révision des chartes et PDL**

Un personne ressource a été recrutée pour la révision de la charte intercommunautaire de gestion des ressources naturelles du canton Goumadji. La réunion de lancement du processus s'est tenue dans le village Goumadji le 17 Septembre 2014. Etaient présents, les membres du bureau exécutif de l'ILOD de Goumadji, les membres du comité de gestion des espaces sous règles de gestion à savoir l'espace agricole, les forêts galeries, les couloirs de passage du bétail, ainsi que les représentants du service de la conservation du PNSO, le conseiller agricole de Goumadji et l'équipe du projet. Au total 44 personnes ont pris part à cette réunion.

Après la présentation de l'agenda et de l'objectif de la réunion, les travaux ont immédiatement commencé par la présentation et débat sur les points inscrits à l'ordre du jour à savoir :



- Notion de charte et la nécessité de révision,
- Préparation du bilan des réalisations de la charte,
- Mise en place des commissions thématiques,
- Calendrier de travail.

*Une charte est un protocole d'accord entre les communautés pour la GRN ou la protection d'une ou plusieurs ressources naturelles spécifiques issues d'un processus de réflexion et de concertation. Une charte est signée par les représentants de la population locale, des usagers, des autorités traditionnelles, des services techniques compétents, les communautés rurales et l'administration.*

Aussi, au cours de cette réunion les participants se sont imprégnés des raisons de la révision d'une charte. Ces raisons sont entre autres d'/de:



- Intégrer les nouvelles activités dans le document ;
- Prolonger la durée de validité ;
- Marquer son engagement à gérer ou à poursuivre la gestion des ressources naturelles de manière consensuelle, équitable et durable ;
- Mettre les activités à jour;

Au cours de cette réunion, la démarche à suivre l'organisation des travaux pour atteindre les objectifs fixés ainsi que les mesures à prendre pour y parvenir ont été débattues par les participants. Les grandes étapes de la démarche de révision de la charte sont les suivantes :

1. Réunion / atelier de lancement ;
2. Identification des besoins ;
3. Repérage de l'espace et de la ressource ;
4. Campagne d'information et de sensibilisation,
5. Analyse de la ressource /préparation du bilan de la charte ;
6. Atelier de Restitution, de bilan et d'identification des enjeux de gestion ;
7. Elaboration de projet charte révisée ;
8. Assemblée d'approbation et de signature.

Ceci a permis aux participants de mesurer le volume de travail qui les attend dans le processus.

On retient que le bilan de la mise en œuvre de la charte intercommunautaire est une étape importante dans le processus de révision. A cet effet, après quelques années de mise en œuvre de la charte, les acteurs impliqués doivent évaluer le niveau de réalisation sur la base des objectifs fixés, évaluer les acquis issus de plusieurs années de mise en œuvre de la charte et afin de déceler les problèmes et enjeux qui demeurent pour les corriger. Les accompagnateurs et les membres du bureau exécutif doivent collecter les données sur les réalisations de la charte à l'issue des cinq années de mise en œuvre. Le bilan sera fait à l'atelier de restitution et de bilan.

Deux commissions thématiques ont été mises en place pour collecter analyser les données afin de mieux expliciter les réalisations. Le tableau ci-dessous récapitule la composition de ces deux commissions.

**Tableau N°4** : Membres des commissions thématiques.

Bilan 1 <sup>ère</sup> partie/Nom et prénoms	Bilan 2 <sup>ème</sup> partie/Nom et prénoms
VAISSOUM NOE	VAIZI GILBERT
KESSE BENJAMIN	PATEHALET
GOUANDABO	FRANCOIS
JEAN	BEGOGOTO OSIAS
MBRAO DJER	MBAILASSEM
VOLTAIRE	JOSIAS
DIMANCHE	MEMADJI RACHEL
ELYSEE	MBRAO DANIEL

*NB : Le consultant accompagne continuellement le processus. Le bureau exécutif de l'ILOD va fournir certaines données à ces deux commissions.*



Immédiatement après la réunion, une rencontre des membres des deux commissions a eu lieu pour se donner des consignes sur les tâches à accomplir par chaque groupe.

Les représentants des services techniques de l'administration présents à la réunion (conseiller agricole, service de la conservation du PNSO) ont prodigué des conseils aux participants dans le cadre de leur travail. Placé sous la présidence de sa Majesté le Chef de Canton de Goumadji, la clôture de l'atelier est marquée par ses mots d'encouragement pour

la réussite des activités de révision de la charte.

### **Sous activité 2.1.5 Organiser l'atelier de restitution**

Il s'est tenu le 22 novembre 2014, dans le village Goumadji une assemblée d'adoption du projet de la charte intercommunautaire révisée pour la gestion des ressources naturelles du canton Goumadji. La tenue de cette assemblée rentre dans le cadre du processus de révision de la charte intercommunautaire lancé en septembre 2014 dans le canton. Etaient présents, les chefs de villages, le chef de canton de Goumadji, les membres du bureau exécutif de l'ILOD de Goumadji, les membres des commissions thématiques, les responsables des groupements et Associations villageoises (AV), les délégués villageois, les comités villageois de surveillance, les membres des comités de gestion des espaces particuliers sous règles de gestion ( zone agricole, forêt galerie, couloir passage bétail,), les représentants du comité cantonal de développement (CDC) de Goumadji, quatre (4) représentants des éleveurs, les services techniques déconcentrés, l'équipe du service de la conservation du PNSO, l'équipe du Projet d'appui à la gestion participative et durable du parc Sena Oura et de ses



zones transition. Au total **100** personnes dont **05 femmes** étaient présentes.

Le sous préfet de Gagal a ouvert officiellement l'assemblée et a suivi de bout en bout les travaux d'examen du contenu du document. Un seul point était inscrit à l'ordre du jour : examen et adoption du projet de la charte intercommunautaire révisée pour la gestion des ressources naturelles du canton Goumadji.



### **Rappel des étapes du processus de révision de la charte.**

Un rappel des étapes du processus de révision de la charte a été réalisé par le consultant et se présente de la manière suivante :

- 1- **Première réunion avec le bureau exécutif de l'ILOD** : Elle s'est tenue le 8 septembre 2014 dans la salle du magasin de l'ONDR de Goumadji regroupant les trois accompagnateurs du processus et quelques membres du bureau exécutif de l'ILOD. La réflexion avait porté sur les étapes de révision de la charte, l'identification du besoin, le repérage de l'espace et les ressources ainsi que l'identification des acteurs et dynamiques organisationnelles, campagne d'information et de sensibilisation et l'atelier de lancement du processus.
- 2- **Campagne d'information** : Cette campagne d'information et de sensibilisation s'est déroulée du 12 septembre et s'est poursuivie jusqu'au 16 septembre 2014 de manière simultanée avec l'étape précédente. Les acteurs et tous les usagers concernés étaient informés du processus de révision de la charte et de leur implication.
- 3- **Préparation du bilan et de l'atelier de lancement** : Des tâches et responsabilités ont été définies pour être présentées aux participants.

**Atelier de lancement du processus** : L'atelier qui marque le lancement officiel du processus d'élaboration s'est tenu le 17 septembre 2014 dans le village Goumadji en présence des membres du bureau exécutif de l'ILOD de Goumadji, les membres du comité de gestion des espaces sous règles de gestion à savoir espace agricole, gestion des forêts galeries, gestion couloir de passage du bétail, représentants du service de la conservation du PNSO, le conseiller agricole de Goumadji et les représentants du Projet d'appui à la gestion participative du PNSO et de la Zone périphérique du Parc National de Sena Oura. Au total **44** personnes dont **01 femme** étaient présentes. Les échanges ont débouché à la mise en place trois commissions thématiques : Pâturage/ Agriculture et Forêt / Faune/Eau et le bureau exécutif qui doit préparer le bilan des réalisations de la charte. Une planification des travaux des commissions thématiques a été élaborée et adoptée par les participants.

- 4- **Bilan de la mise en œuvre de la charte** : Pendant que les accompagnateurs étaient sur le terrain, les membres du bureau exécutif et les commissions thématiques étaient mobilisés pour faire le bilan de la mise en œuvre de la charte. Du 25 septembre au 8 octobre 2014, ceux-ci étaient également sur le terrain ou consultaient leurs archives pour recueillir des informations sur la mise

en œuvre de la charte. Les informations recueillies ont permis au bureau exécutif de faire un bilan de la charte sur la base d'un cadre qui leur a été proposé.

- 5- **Travaux des commissions thématiques/ diagnostic du territoire** : Ces différents travaux ont été réalisés simultanément du 20 septembre au 21 octobre 2014. Un cadre de travail pour les travaux des commissions a été proposé. Ce qui a permis aux différentes commissions de faire l'analyse des différents problèmes liés aux ressources identifiées. Quelques informations complémentaires ont été recueillies par les accompagnateurs dans le cadre du diagnostic auprès du service de la conservation du PNSO.
- 6- **Atelier de restitution du plan de référence et identification des enjeux** : Il s'est tenu le 7 novembre 2014 dans la salle de réunion de l'ONDR de Goumadji avec la participation de 65 personnes dont 5 femmes. Les différentes commissions ont présenté les résultats des travaux suivis des échanges. La carte de zonage du territoire de l'ILOD de Goumadji a été également présentée. Des grands enjeux ont été identifiés et un comité de d'élaboration de la charte révisée a été mis en place.
- 7- **Elaboration de l'ébauche de la charte** : Les membres du bureau exécutif, le service de la conservation du PNSO et quelques personnes ressources ont été mandatés pour élaborer le projet de la charte révisée avec l'appui du prestataire. C'est ainsi que du 08 au 11 novembre 2014 le comité s'est attelé à élaborer l'ébauche de la charte révisée.
- 8- **Restitution du contenu du projet de la charte révisée** : Les membres du bureau exécutif de l'ILOD ont procédé à la restitution du contenu du projet de la charte révisée dans les 18 villages du canton de Goumadji du 14 au 17 novembre 2014. Cette restitution a été réalisée par l'organisation des réunions dans les villages. Le but est d'informer les populations et recueillir leurs observations.
- 9- **Atelier d'approbation et signature de la charte révisée** : L'atelier s'est tenu le 22 novembre 2014 à Goumadji. L'atelier a regroupé 100 personnes dont 06 femmes. Il a été présidé officiellement par le représentant du Sous-préfet de Gagala en présence des services techniques déconcentrés, le chef de canton de Goumadji, les chefs de villages, les chefs coutumier, le représentant des éleveurs, les membres du bureau exécutif de l'ILOD, les membres de CVS, les représentants du Comité de Développement Cantonal, représentants des organisations paysannes, les personnes ressources et les utilisateurs des ressources naturelles. Le document a été parcouru par les participants. Les observations ont été relevées puis consignées dans un procès verbal. Le procès verbal a été lu, adopté et signé par les parties prenantes signataires de la charte révisée.
- 10- **Finalisation et signature de la charte** : Le document a été parcouru par les participants. Les observations ont été relevées puis consignées dans un procès verbal joint en annexe. Le procès verbal a été lu, adopté et signé par les parties prenantes signataires de la charte révisée. La charte révisée est signée par les autorités administratives du Mayo Dallah et est disponible.

## **Activité 2.2. Appuyer la réalisation d'un zonage du terroir dans quelques communautés ciblées**

La proposition de substitution de cette activité par l'Etude de la faisabilité pour la création d'une zone cynégétique dans le canton Salamata est approuvée le 28 Juillet 2014 par le RAPAC.

Les objectifs de l'activité consiste à :

- Conserver la biodiversité que regorge la forêt de la zone du canton Salamata ;
- Préserver les fonctions écologiques de la zone et assurer la conservation à long terme de la zone d'intérêt cynégétique ;
- Développer des processus participatifs de gestion durable des ressources naturelles de la zone.
- Développer les activités de développement

L'étude de faisabilité de création d'une zone d'intérêt cynégétique dans le canton Salamata a permis d'affirmer, sur la base des enquêtes sommaires auprès des acteurs locaux, que la zone regorge une forte potentialité en ressources naturelles qui mérite une attention bien particulière. La zone est riche en faune et flore et couvre une superficie de 10 000 ha, suffisante pour la création d'une zone d'intérêt cynégétique. La zone cynégétique proposée est adjacente aux Parc nationaux de Sena Oura (Tchad) et Bouba Ndjidda au Cameroun (ZIC 23) et offre des atouts de migration de la faune de part et d'autre de ces Aires protégées mais ces ressources sont mal exploitées. Ainsi, conscient de la situation qui prévaut, les leaders du canton, ont opté pour le classement de cet espace en zone cynégétique pour la gestion durable de ces ressources naturelles pour la génération future.

Il ressort les recommandations de suivantes :

- ✓ Sensibiliser les exploitants de ressources naturelles du canton Salamata sur l'avantage d'une zone cynégétique ;
- ✓ Ériger le terroir cartographié en zone d'intérêt cynégétique dans un proche avenir;

- ✓ Appuyer la population à gérer les ressources de la zone ;

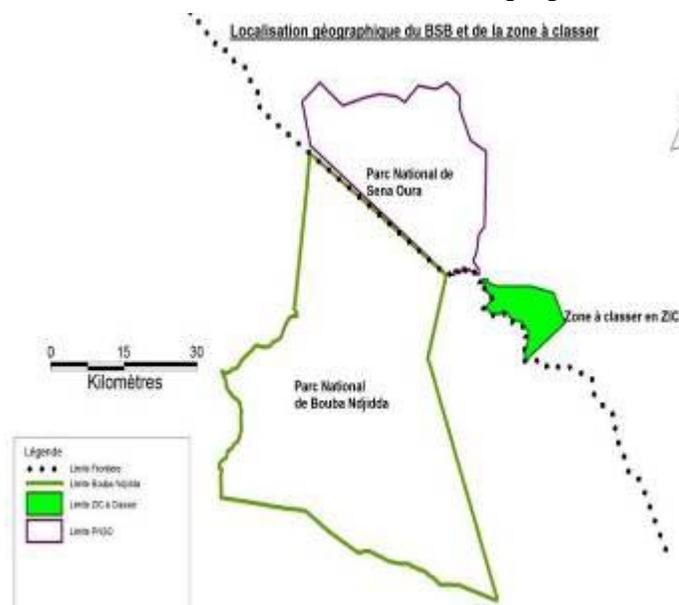
- ✓ Attirer l'attention des autorités

locales et administration sur l'intérêt d'une zone cynégétique ;

- ✓ Mettre sur pied un comité de surveillance pour le suivi régulier de cette zone afin d'empêcher l'exploitation abusive.

Les conclusions de cette étude vont être transmises au Ministère et diffusés auprès des partenaires au développement. Et dans le cadre de ses interventions en cours, l'UICN va faire le plaidoyer auprès des acteurs pour que cette zone soit érigée en zone d'intérêt cynégétique.

### **Activité 2.3. Développer le matériel d'information approprié pour un programme d'éducation environnementale dans les cantons périphériques du PNSO**



### **Sous activité 2.3.1 Elaborer un programme d'éducation environnementale et produire des outils y relatifs**

L'étude vise à élaborer un programme d'éducation environnementale, outiller l'équipe du projet par les thèmes de sensibilisation des populations sur l'éducation environnementale et identifier les sites nécessaires dans la zone d'intervention du projet (PNSO) pour réaliser cette sensibilisation. Sur la base du diagnostic de la situation environnementale, la personne ressource a élaboré un programme bien adapté aux contextes environnementaux dans les deux cantons (Dari et Goumadji) et a mis en place les outils de sensibilisation efficaces (Microprogramme radiophoniques, Journal mural, Signalétique aux abords du PNSO, Bandes dessinées et Film et projection vidéo) et réalistes pour une mise en œuvre compréhensive par les populations ciblées. Ce travail a été exécuté en étroite collaboration avec le service de conservation du parc et l'équipe du projet.

### **Sous activité 2.3.2. Identifier un consultant pour la réalisation d'un programme et proposition des outils d'éducation environnementale**

Une personne ressource interne de l'UICN a été identifiée, mobilisée et a élaboré d'un programme et proposé des outils d'éducation environnementale.



### **Sous activité 2.3.3. Elaborer un programme d'éducation environnementale et produire des outils y relatifs**

Au cours du mois d'octobre 2013, l'UICN a entamé le processus d'élaboration du programme d'éducation environnemental. Après l'élaboration des termes de référence des personnes ressources ont identifiées et mobilisées pour la collecte des données. L'analyse des fiches de collecte des données a permis de finaliser le programme.

Les outils proposés sont entre autres les suivants :

- Microprogramme radiophoniques ;
- Journal mural ;
- Signalétique aux abords du PNSO ;
- Bandes dessinées ;
- Film et projection vidéo ;

Par la suite, l'équipe du projet a produit 500 exemplaires de bandes dessinées.

### **Sous activité 2.3.4 Organiser un atelier de restitution sur le contenu du programme et les outils proposés.**

L'atelier de présentation du contenu du Programme d'Education Environnementale s'est tenu le 02 mai 2014 dans la salle de réunion du Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) et a regroupé 22

participants. Les participants, imbibés des stratégies proposées, attachent une grande importance à cette initiative pour la conservation des ressources seulement dans les zones périphériques du PNSO mais dans toute la région en générale. participants ont souligné également la pérennisation de cette approche qui met un accent sur l'implication de toutes les parties prenantes pour la réussite de ce programme d'éducation environnementale dans la zone.



non

Les

### **Sous activité 2.3.5 Elaborer des microprogrammes radiophoniques et assurer la diffusion**

Trois microprogrammes radiophoniques ont été élaborés. Une convention de diffusion a été signée avec trois radios communautaires locales (Radio Terre Nouvelle, Radio Soleil, Radio Développement Global). Plus **d'un million de personnes** sont touchées par la sensibilisation par les radios. Ces auditeurs sont repartis dans les régions du Mayo Kebbi Ouest et Est, la région de la Tandjilé et une partie de l'Extrême Nord du Cameroun. Le contenu des trois microprogrammes porte sur les méfaits des feux de brousse, l'empoisonnement des mares et des salines à l'aide des produits toxiques et le pacages des animaux à l'intérieur du parc. Ces microprogrammes sont également diffuser en langue locale (le Zimé). La diffusion est régulièrement réalisée deux (02) fois par jour et se poursuivra jusqu'en fin Avril 2015.

### **2.3.6 Réaliser des ateliers d'éducation environnementale**

Deux ateliers cantonaux ont eu lieu respectivement à Goumadji et Dari le 09 et 10 janvier 2015. Les deux ateliers portaient sur les thèmes ci-après :

- Education environnementale dans la périphérie du PNSO ;
- Lutte contre les feux de brousses ;
- Lutte contre le phénomène d'empoisonnement des mares et salines ;
- Information et sensibilisation sur les lois 11 et 14 ;
- Activités alternatives génératrices des revenus ;
- Diffusion des contenus des chartes ;
- Technique de mobilisation communautaire ;
- Approche genre dans les gestions participatives des ressources naturelles ;
- Gestion des récoltes dans les zones périphériques du PNSO ;
- Distribution et explication des affiches.

Au total 352 personnes ont été touchées, constituées comme suit: Chefs des cantons, Chefs des villages, Association des femmes, Groupes des jeunes, Elèves, Enseignants, Responsable des centres de santé, CVS, Personnes ressource, ODV, CDC, Responsables religieux, animateurs locaux volontaires, Comité des bassins versants, Comité de gestion de la zone de transition et Service de conservation

L'objectif de l'atelier était de sensibiliser toutes les couches de la population riveraine du PNSO sur les enjeux de la gestion durable des ressources naturelles du PNSO.

## Déroulement des ateliers

Conduit par l'équipe du projet et le service de conservation du PNSO, les deux ateliers ont eu lieu dans les chefs lieux des cantons. Le contenu de ces ateliers s'est focalisé sur les présentations suivantes :



1. Education environnementale (présenté par l'Assistant technique UICN)

Une explication du contexte et l'importance de l'éducation environnementale dans les zones périphériques du PNSO a été donnée aux participants ; il y a eu distribution des fiches accompagnées des explications des images sur les fiches.

2. Lutte contre les feux de brousse et phénomène d'empoisonnement des mares et salines (présenté par le chargé de suivi écologique du PNSO)

Un aperçu général sur les dégâts des feux de brousse dans la zone a été réalisé, suivi d'une présentation des conséquences des feux de brousse sur les ressources naturelles, puis s'en est suivi une présentation des différentes méthodes de lutte préventive contre les feux dans la zone.

3. Information et sensibilisation sur les lois 11 du PNSO et 14/PR/2008 (présenté par le chargé de lutte anti braconnage du service de conservation)

Les contenus des différentes lois liées aux phénomènes des feux de brousse, coupe abusive des arbres, empoisonnement des mares et salines, braconnage local, chasse et toute exploitation illégale dans le PNSO ont été éclaircis aux participants.

4. Activités génératrices des revenus et gestion des récoltes ont constitué les thèmes développés par le chargé de développement local du PNSO.

Dans cette séquence, les activités génératrices de revenu viennent comme une réponse aux différentes menaces afin de lutter efficacement contre toute action contre la conservation des ressources. Cela a permis aux participants d'être édifiés sur les enjeux de la conservation des ressources du PNSO et des alternatives judicieuses à développer par les populations pour gérer durablement les ressources.



5. Mobilisation communautaire et approche genre dans le processus de gestion participative et durable des ressources du PNSO (présenté par l'animateur UICN)

Une explication du contexte de l'approche participative a eu lieu, avec un accent sur la valorisation des différentes structures fonctionnelles dans la périphérie du PNSO et de la pérennisation des activités exercées dans la zone. Un appel a été lancé aux femmes dans le processus de gestion des ressources naturelles dans les deux cantons. En réponse, les participants ont émis les vœux de l'implication de toutes

les couches pour un développement socio-économique de la grande périphérie du PNSO dans la gestion durable du parc national de Sena Oura.

Après plusieurs séances de sensibilisation dans la zone, les problèmes suivants restent toujours une préoccupation des populations riveraines et des acteurs. Il s'agit notamment de :

- 👉 L'orpaillage qui ne cesse de s'arrêter dans la zone ;
- 👉 Les feux de brousse qui ne font que se répéter chaque année faisant beaucoup des dégâts ;
- 👉 Les conventions locales qui ne sont pas mises en application créant des conflits et des confusions dans les zones sous règles de gestion ;
- 👉 Les villages à l'intérieur des limites officielles du PNSO qui continuent toujours d'exister ;
- 👉 Les conflits agriculteurs – éleveurs qui persistent ;
- 👉 La méconnaissance des lois par les différentes couches riveraines du PNSO qui persiste.

### Conclusion et Recommandation

Ces deux séances d'atelier de sensibilisation ont constitué un bon cadre de partage où toutes les couches sociales dans la grande périphérie du PNSO ont échangé sur les menaces qui planent à l'horizon. Ces échanges interpellent tous les acteurs à s'impliquer davantage dans le processus de conservation des ressources du PNSO et de ses zones périphériques. En évoquant les problèmes qui persistent dans la zone périphérique, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

- ✓ Continuer les séances de sensibilisation dans tous les villages;
- ✓ Contenir le phénomène d'orpaillage dans la zone de conservation;
- ✓ Lutter par tous les moyens contre les phénomènes des feux de brousse dans la zone;
- ✓ Suivre la mise en application des conventions locales élaborées dans la zone.

## **Activité 2.4. Appuyer la réalisation des microprojets ou activités alternatives génératrices de revenus**

### **Sous activité 2.4.1. Elaborer le guide de procédure d'octroi de subventions**

Dans le cadre de l'activité portant sur le financement des microprojets, un guide de procédure d'octroi de subvention a été élaboré et validé par le premier comité de pilotage. Le guide de procédures d'octroi des microsubventions aux organisations communautaires a pour objectif de décrire succinctement les procédures et les outils à utiliser dans le cadre de l'attribution des microfinancements des microprojets ou activités alternatives génératrices des revenus. Ce guide est inspiré de l'approche de l'UICN dans ce domaine.

## Sous activité 2.4.2 Organiser les ateliers d'information et d'explication du guide de procédure d'octroi des micros subventions

Ces ateliers avaient pour but d'informer et d'expliquer le guide de procédure d'octroi des micro subventions pour une large diffusion dans les deux cantons périphériques du parc. Deux réunions ont eu lieu dans les Cantons de Dari et Goumadji avec les leaders de groupements paysans. Au cours de ces réunions, l'équipe du projet a rappelé aux participants, la raison d'être du projet « appui à la gestion participative et durable des ressources du PNSO et de ses zones périphériques », puis les domaines d'intervention des micro-subventions. Elle a insisté sur les conditions d'éligibilité telles que des objectifs clairs et réalistes, des résultats tangibles, avec des indicateurs simples et mesurables, concourant à l'amélioration des conditions d'existence tout en contribuant à la réduction de la pression sur les ressources du PNSO.

Les échanges riches et fructueux avec la participation effective du service de conservation, de l'administration et des organisations de bases communautaires venues de différents villages, témoignent à suffisance de l'intérêt de tous ces acteurs aux activités du projet. Ces deux rencontres ont regroupé au total 245 personnes.



Séance de présentation du guide

## 2.4.3. Organiser les appels à proposition des microprojets

Après les réunions d'information, un appel à propositions a été lancé; puis l'équipe du projet a, pendant deux semaines, effectué des campagnes de sensibilisation de proximité pour davantage expliquer le processus et le canevas de présentation des projets. Après ces deux semaines, l'équipe du projet a reçu 52 propositions réparties comme suit :



**Tableau N°5 :** Répartition des microprojets élaborés par canton et par secteur d'activités

N	Type de projets	Nombre/ Canton		Nombre total
		Goumadji	Dari	
1	Elevage des petits ruminants	21	8	29
2	Culture maraichères	3	3	6
3	Elevage de volailles	3	2	5
4	Plantation d'arbres fruitiers	3	1	4
5	Production de plants (pépinières)	2	1	3
6	Moulin communautaire	1	1	2

7	Culture de rente	1	0	1
8	Apiculture	1	0	1
9	Stockage des denrées.	1	0	1
Total		36	16	52

Malgré les efforts déployés par l'équipe de Projet et le Service de la Conservation du PNSO pour échanger et partager le canevas de formulation, certaines propositions de microprojets n'ont pas respecté ledit canevas. La leçon tirée est liée à la faible capacité de certaines organisations de bases communautaires d'appui en technique de montage des microprojets. Toute nouvelle action dans ce sens nécessite un renforcement des capacités.

Par la suite, un Comité Interne de Décision et d'Octroi (CIDO) a été mis en place et composé ainsi que suit :

- ↔ Délégué de l'Agriculture et de l'Irrigation ;
- ↔ Délégué du Tourisme et de l'Artisanat ;
- ↔ Chargé de développement local du PNSO ;
- ↔ Directeur du BELACD ;
- ↔ Représentant du projet.

Le CIDO avait pour mission d'examiner et de sélectionner les microprojets soumis par les organisations de bases communautaires.

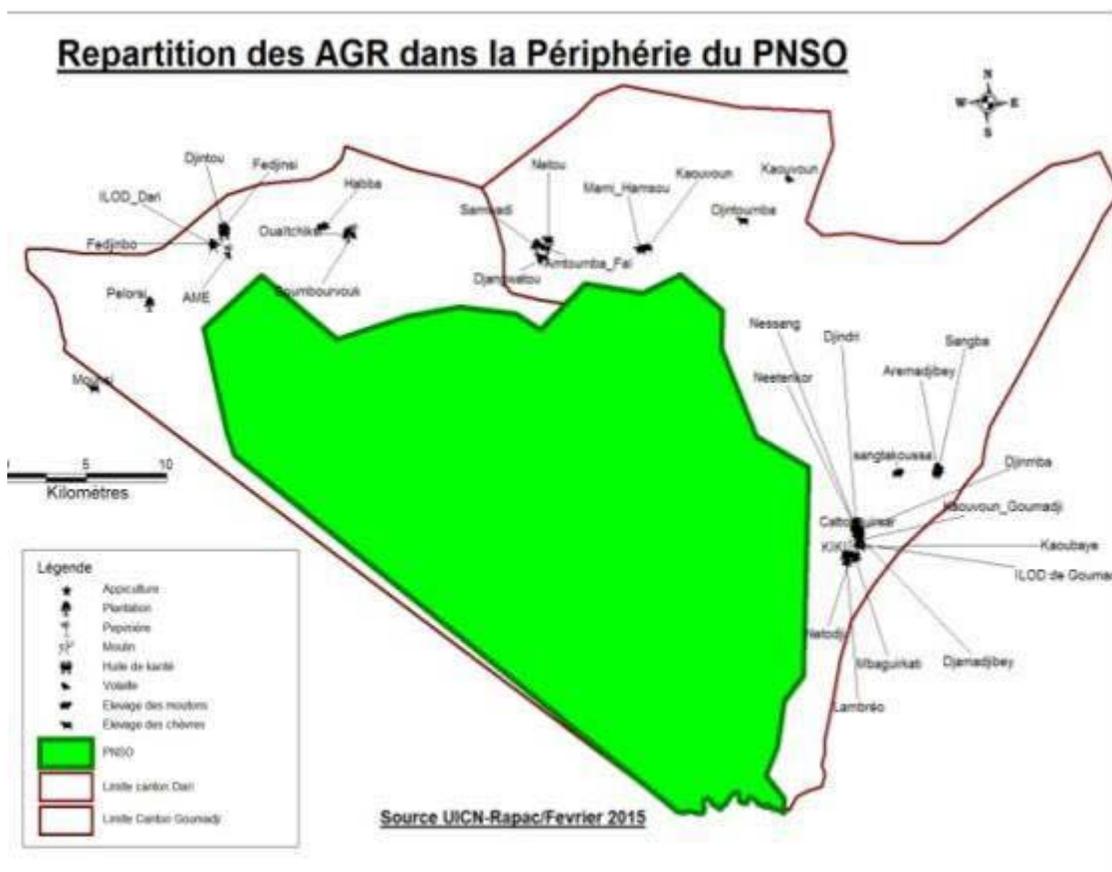
Plus spécifiquement, ses attributions étaient de :

- ✓ Faire une appréciation des informations d'ordre technique, financière et économique contenu dans chaque document de microprojet selon le canevas joint ;
- ✓ Formuler des avis nécessaires, des recommandations et des conclusions pour chacune des propositions présentées ;
- ✓ Rédiger un procès verbal de la réunion de la commission comportant la liste des microprojets retenus, rejetés ou renvoyés pour compléments d'informations.

La réunion du CIDO s'est tenue le 11 décembre 2013 dans les bureaux de l'UICN- Pala. Elle a débuté le mot de bienvenue du Délégué du Tourisme et de l'Artisanat, Président du CIDO et du Président du Comité de Pilotage du Projet. Dans son allocution, il a souligné que cette réunion est la phase la plus importante dans la procédure d'octroi, et que seules les demandes retenues pourront bénéficier des microsubventions de l'UICN/RAPAC.

Suivant un canevas d'examen, les membres ont apprécié la qualité des documents des microprojets qui leur étaient soumis. L'analyse des microprojets par les membres du CIDO a permis de retenir 34 demandes sur les 52 reçues.

Le montant total alloué aux microprojets est estimé à 15 750 000 francs (voir ci-dessous). La carte ci-après montre la répartition géographique des microprojets retenus.



#### 2.4.4 Octroyer les subventions aux bénéficiaires

Les 34 bénéficiaires retenus sur les 52 demandes de financement ont tous reçu les micros subventions. Toutes les activités prévues dans ce cadre ont été mises en œuvre. Le tableau ci-dessous est le récapitulatif de la répartition effective des micros subventions.

**Tableau N°6 :** Récapitulatif de la répartition effective des micros subventions

N°	Canton	Village	Structure	Type de structure	Titre du projet	Montant accordé	Montant reçu
01	Goumadi	Wadjirem	Djindri	Mixte	Apiculture	600 000	600 000
02	Goumadi	Vailoum	Sangtakoussa	Mixte	Elevage des chèvres	350 000	350 000
03	Dari	Zambreo	Ouaïtchiksi	Mixte	Production des plants	600 000	600 000
04	Dari	Damri	Habba	Mixte	Elevage de chèvre et bouc	350 000	350 000
05	Dari	Dari	Pelorsi	Féminin	Plantation des arbres fruitiers	500 000	500 000

06	Dari	Zambréo	Soumbourvuk	Mixte	Culture maraichère	400 000	400 000
07	Dari	Dari	ILOD	Mixte	Installation d'un moulin communautaire	1 500 000	1 500 000
08	Dari	Dari	Djintou	Féminin	Production d'huile de karité	300 000	300 000
09	Dari	Dari	Fendjinbo	Féminin	Elevage de canards	300 000	300 000
10	Dari	Guene	Mounsi	Mixte	Elevage de chèvres	350 000	350 000
11	Goumadji	Goumadji	Neteenkor	Mixte	Production des plants	600 000	600 000
12	Goumadji	Wadjirem	Cattouguirsar	Mixte	Elevage de chèvres	350 000	350 000
13	Goumadji	Goumadji	Kaoubaye	Mixte	Elevage des volailles	350 000	350 000
14	Goumadji	Wadjirem	Nessang	Mixte	Elevage de chèvres et boucs	350 000	350 000
15	Goumadji	Tchimming	Netou	Mixte	Elevage des chèvres	350 000	350 000
16	Goumadji	Tchimming	Samwadi	Mixte	Production des plants	500 000	500 000
17	Goumadji	Tchimming	Djang-Watou	Mixte	Elevage des moutons	350 000	350 000
18	Goumadji	Tchimming	Amtoubafaï	Mixte	Elevage des volailles	300 000	350 000
19	Goumadji	Goumadji	Djamadjibei	Masculin	Elevage de moutons	350 000	350 000
20	Dari	Dari	Fendjinsi	Féminin	Elevage des volailles	600 000	600 000
21	Dari	Dari	Ame	Féminin	Culture maraichère	400 000	400 000
22	Goumadji	Tchidakdi	Mami Hamsou	Mixte	Elevage des chèvres	350 000	350 000
23	Goumadji	Tchidakdi	Koau Voun	Mixte	Elevage des chèvres	350 000	350 000
24	Goumadji	Goumadji	Netodji	Mixte	Elevage des moutons	350 000	350 000
25	Goumadji	Goumadji	Kaovoun	Mixte	Elevage des moutons	350 000	350 000
26	Goumadji	Irwa	Mbaguirkati	Mixte	Elevage des moutons	350 000	350 000

27	Goumadji	Irwa	Kiki	Mixte	Plantation des arbres fruitiers	500 000	500 000
28	Goumadji	Irwa	Lambréo	Mixte	Plantation des arbres fruitiers	500 000	500 000
29	Goumadji	Wadjirem	Djinmba	Mixte	Elevage des moutons	350 000	350 000
30	Goumadji	Mbatnaye	Djintou-mba	Mixte	Elevage des moutons	350 000	350 000
31	Goumadji	Goumadji	ILOD	Mixte	Installation d'un moulin communautaire	1 500 000	1 500 000
32	Goumadji	Massang	Aremadjubey	Mixte	Elevage des moutons	350 000	350 000
33	Goumadji	Massang	Sangba	Masculin	Plantation des arbres fruitiers	400 000	400 000
34	Goumadji	Baida Zerazing	Kaouvoun	Mixte	Elevage des volailles	300 000	300 000
<b>TOTAL</b>						<b>15 750 000</b>	<b>15 750 000</b>

Pour être efficace dans la réussite des activités génératrice des revenus, l'UICN a organisé conjointement avec les bénéficiaires l'achat des animaux. Quant aux différents matériels de maraichages et d'élevages ainsi que les moulins, les fournisseurs ont été sélectionnés sur une base compétitive. Le président et le secrétaire de chaque organisation bénéficiaire a par la suite déchargé les biens reçus.

#### **Sous activité 2.4.5 Suivre la mise en œuvre des microprojets financés**

Le suivi de l'état d'avancement des réalisations a constitué l'une des activités phares dans le processus d'accompagnement de la population riveraine du PNSO. A cet effet, les 34 groupements ont été suivis régulièrement au moins une fois par mois. Les tableaux suivants récapitulent l'évolution des productions des AGR par spéculation.

#### **Elevage des petits ruminants**

Tous les 16 groupements exercent normalement leurs activités. Le tableau suivant récapitule les résultats.

**Tableau N°7:** Etat des productions des petits ruminants à la date du 28 Février 2015

N°	Structure	Village	Nbre des reproducteurs offerts par le projet		Nbre de mise bas	Nbre de petits	Effectif total
			Mâle	Femelle			
1	<i>Mounsi</i>	Guené	1	7	3	4	12
2	Habba	Damri	1	7	1	2	10
3	Kaouvoun	Tchindakdi	1	11	3	3	15
4	<i>Mami-</i>	Tchindakdi	3	10	4	7	20

	<i>Hamsou</i>						
5	Djang-watou	Tchiming	1	8	2	3	12
6	<i>Nétou</i>	Tchiming	1	8	1	2	11
7	Djintoumba	Mbatnaye	2	9	3	5	16
8	Djinmba	Wadjirem	1	8	2	4	13
9	<i>Djamadjibey</i>	Goumadji	1	12	4	9	22
10	<i>Cattouguirsar</i>	Wadjirem	2	10	3	3	15
11	Nessang	Wadjirem	2	11	1	2	15
12	<i>Mbaguirkati</i>	Irwa	3	9	2	2	14
13	Kaouvoun	Goumadji	1	6	2	3	10
14	<i>Aremadjibeye</i>	Massang	1	6	2	4	11
15	Netodji	Goumadji	1	8	2	3	12
16	Sangtakoussa	Vaïloum	1	9	3	5	15
	<b>Total</b>		<b>23</b>	<b>139</b>	<b>38</b>	<b>61</b>	<b>223</b>

Il y a eu une augmentation du cheptel d'environ 37,65% de l'effectif des animaux dans les élevages en moins d'une année, malgré la mortalité dans certain cas provoquée par la Peste de petits ruminants (PPR). Aussi faut-il signaler qu'une grande partie des femelles sont gestantes.

### **Production des plants**

On note une faible production des plants dans cette rubrique. Cette difficulté est due au manque des semences pendant la phase de démarrage des activités (Juin-août 2014) et aux problèmes phytosanitaires. Cependant, les groupements ont déjà procédé à la vente 253 plants :



- 189 fruitiers à 56700 FCFA ;
- 64 forestiers à 12800 FCFA.

Les plants fruitiers sont vendus à 300FCFA et les plants forestiers à 200FCFA. La période de pointe de vente de ces plants est le début de la saison des pluies.

Les capacités des groupement ont aussi été renforcées sur la notion de gestion de cahier de caisse, pour les aider à mieux gérer la production et les revenus. Dans la plus part des groupement, 40% des revenus sont réservés pour l'amortissement des matériels et pour le renouvellement de la pépinière. Le reste des fonds sont géré selon les closes des textes de bases de chaque organisation.

**Tableau N°7:** Production des plants en pépinière par trois groupements

N°	Nom de Gpt	Village	Nombre des plants produits									Total
			Manguier simple	Goyavier	Anacard.	Néré	Karité	Eucalyptus	Neem	Moringa	Acacia albida	
1	Ouaïtchiksi	Zambréo	1600	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>1600</b>
2	Samwadi	Tchiming	2500	120	150	200	250	250	0	150	200	<b>3820</b>
3	Neteenkor	Goumadji	1120	321	627	0	200	120	250	150	20	<b>2808</b>
<b>Total</b>			<b>5220</b>	<b>441</b>	<b>777</b>	<b>200</b>	<b>450</b>	<b>370</b>	<b>250</b>	<b>300</b>	<b>220</b>	<b>8228</b>

**Plantation des arbres**

Les groupements bénéficiaires des appuis pour les plantations d'arbres avaient pour objectifs de reboiser 4 ha dans les champs pilotes. Les actions de reboisement (installation des vergers) ont été réalisés par les groupements comme activités génératrices de revenus. L'objectif du reboisement est donc la production des fruitiers et l'amélioration des revenus des bénéficiaires; mais de manière indirecte, il sert aussi à la restauration des sols et à la lutte contre le changement climatique. Les 4 organisations bénéficiaires (voir tableau 8) font partie des 34 groupements ayant reçu l'appui financier du projet. A ce jour, 5ha sont reboisés et les travaux d'entretien sont réguliers par les membres du groupement. Certains groupements promettent augmenter les superficies d'ici la saison sèche prochaine.

**Tableau N°8:** Nombre des plants mis en terre par groupement

N°	Nom de Gpt	Village	Nombre des plants fruitiers mise en terre			
			Manguier	Goyavier	Anacardier	Total
1	Kiki	Irwa	143	02	08	153
2	Sangba	Massang	100	0	0	100
3	Lambréo	Irwa	100	0	0	100
4	Pelorsi	Wagételang	92	3	5	100
<b>Total</b>			<b>435</b>	<b>5</b>	<b>13</b>	<b>453</b>

**Elevage des volailles**

Les AGR en aviculture dans son ensemble évoluent bien. Sauf qu'au mois de septembre, une épidémie de Newcastle a touché quelques élevages malgré les mesures sanitaires préconisées. Les résultats sont inscrits dans le tableau suivant.

**Tableau N°8:** Situation de l'aviculture dans les groupements

N°	Nom de Gpt	Village	Coqs offerts	Poules offertes	Nbre des poules en ponte	Nbre des poussins	Nbre de mortalité	Nbre total
1	Amtoumba-Faï	Tchiming	2	20	6	45	12	55
2	Kaobaye	Irwa	2	24	5	42	13	55
3	Kaouvoun	Baïda Zerazing	2	16	5	18	8	28
4	Fedjinsi	Dari	2	23	8	38	7	56
<b>Total</b>			<b>8</b>	<b>83</b>	<b>24</b>	<b>143</b>	<b>40</b>	<b>194</b>

### Apiculture

Les quinze(15) ruches kenyanes installées sont toutes peuplées par les abeilles. La première récolte du miel est prévue pour les mois de mars-avril 2015. La production par ruche à ce début est moyennement estimée à plus de 7 litres de miel pur par an et par ruche. Un litre est vendu à environ 2000 FCFA. Le revenu annuel peut être estimé pour les 15 ruches à 210 000 FCFA pour au moins 100 personnes. Le partage des revenus est faite suivant les modalités de gestion de fonds prévus dans les textes de chaque organisation. Cependant, les 30% des revenus devront servir à l'entretien et renouvellement/augmentation des ruches.



### Production d'huile de Karité

Le projet a appuyé un groupement féminin avec des matériels nécessaires pour la production des huiles de karité (bidon de 20 litres, entonnoir, litre vide, sceau plastique, porte-tout, casserole, paire de gang). Cette production s'effectue dans des très bonnes conditions. Plus de 120 litres de beurre ont été vendues à raison de 1000FCFA le litre pour au moins 120 personnes. La production sera bien importante au début de la saison des pluies prochaines avec la récolte des noyaux de karité.

### Moulins communautaires

Les deux moulins sont en pleine activité. Les bénéfices nets sont estimés à plus de 25 000FCFA par semaine soit 100 000FCFA par mois et par moulin. Plus de 2000 personnes bénéficient des retombés directs et indirects de ces deux moulins. En plus d'autres avantages y sont associés (baisse de la pénibilité pour les femmes, etc.)



### Culture maraîchère

Les travaux de maraichage ont débuté depuis mi-octobre, avec les nettoyages, l'installation des pépinières et la clôture. Les premiers légumes à savoir les laitues, oseille de guinée, choux, amarrant, cocorus et roquette sont déjà vendus sur le marché ; la recette au mois de janvier est de 150 000FCFA pour les deux groupements constitué des 46 membres. Mais les oignons et les autres produits (tomate, carotte, aubergine, piment) sont en cours de production et ne seront vendus que vers le mois de Mars-avril 2015.

En conclusion, tous les projets des AGR sont suivis à base des fiches de suivi selon les activités de chaque projet. Ces fiches permettent de suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre des différents projets. Elles sont conçues pour alimenter la base des données qualitatives et quantitatives des produits des AGRs.

## Activité 2.5. Promouvoir une gestion appropriée des feux de brousse

### Sous activité 2.5.1. Identifier les zones les plus touchées par les feux de brousse

L'identification des zones les plus touchées par les feux de brousse s'est opérée sur la base des constats et des observations réalisés antérieurement par les ILODs. Il en ressort que les espaces les plus touchés sont la zone de transition, le parc lui-même et les forêts galeries (carte de mise en place des pare-feux ci dessous).

### Sous activité 2.5.2 Elaborer un plan de gestion des feux de brousse

Bien que le feu soit un élément indispensable d'aménagement dans une aire protégée, il n'en demeure pas moins qu'il soit nécessaire de mettre en œuvre des mesures de prévention des feux. C'est pour cette raison qu'un plan de gestion des feux a été élaboré par le conservateur du PNSO. Un certain nombre de mesures ont été identifiées dans ce plan pour une meilleure gestion des feux. Ces mesures peuvent être des feux précoces contrôlés à l'intérieur et dans la zone périphérique du Parc. Pour cela, en début de saison sèche, les pistes carrossables qui sont de véritables pare-feux, doivent être dégagées de tout combustible.

En plus, la piste périmétrale nationale sur toute sa longueur de plus 98 km, doit être nettoyée sur une largeur d'au moins 6 mètres. Les pistes principales et secondaires établies par les recherches pétrolières, avant la création du parc doivent elles aussi être incinérées en certains points pour prévenir des feux tardifs incontrôlés des braconniers ou de récolte de miel dans le parc.



Afin de disposer de réserves fourragères de fin de saison sèche et de refuges, en particulier pour les jeunes animaux, il est nécessaire d'identifier des espaces à préserver des feux dans chaque écosystème. Les forêts galeries sont certainement parmi les milieux les plus sensibles aux feux de brousse tardifs incontrôlés. Certaines de ces formations végétales tout le long des cours d'eau doivent être aussi incinérées en début et tout le long du mois de décembre.

Les plaines d'inondation quant à elles, parce qu'assez rares et occupant de faibles superficies dans le parc, doivent être préservées pour conserver du pâturage et servir de refuges aux espèces inféodées aux points d'eau. Ce plan de gestion devra donc obéir à une méthode d'application des feux suivant une programmation bien définie ou calendrier de mise à feu.

#### Calendrier de mise à feu autour et dans le PNSO

Site ou zone à incinérer	Période													
	Octobre		Novembre			Décembre			Janvier		Février			
Pare-feu piste périmétrale														
Pare-feu pistes principales														
Pare-feu pistes secondaires														
Zone de transition														
Zone périphérique														
Autres (à l'intérieur du Parc)														

#### Sous activité 2.5.3. Assurer la mise en œuvre du plan de gestion des feux



La mise en œuvre du plan de gestion des feux s'est réalisée pendant les chantiers écoles dans deux sites de la zone de transition notamment à Dari et Goumadji.

### **Sous activité 2.5.4 Organiser des chantiers écoles dans des sites pilotes**

Du 17 au 20 Décembre 2013 a eu lieu à Goumadji et Dari un chantier école, piloté par les personnes ressources en collaboration avec les services de conservation. L'objectif de ce chantier école était d'outiller les participants aux différentes techniques de lutte contre les feux de brousse tardifs dans le PNSO et ses zones périphériques et choisir un site pilote pour l'ouverture d'une bande d'arrêt pouvant protéger les ressources naturelles contre les feux tardifs.

Contenu de la formation :

- Règle d'application des feux précoces
- Les conséquences des feux précoces mal pratiqués
- La technique du feu fractionné
- Les règles d'application du feu fractionné
- Les outils utilisés dans la pratique du feu fractionné
- Les avantages du feu fractionné

Pour pérenniser ces techniques de lutte contre les feux tardifs, il serait important d'équiper les participants ou les villages par les matériels suivants : machette (« langa-langa »), Bidon vide de 20 l, râtaux, crocs, gang, cache-nez, arrosoirs, porte-tout, faucille etc. Ces matériels permettront aux communautés de pratiquer régulièrement au besoin les feux précoces/feux fractionnés. L'UICN a prévu ces équipements dans le cadre de ses interventions futures.

Cette séance capitale pour la période des feux incontrôlés a permis aux participants de connaître les enjeux des feux sur le PNSO. Ils sont désormais capables de mettre en application tout ce qu'ils ont appris durant la formation et pourront de ce fait, protéger les ressources naturelles contre les feux incontrôlés et tardifs.

### **Sous activité 2.5.5. Suivre la mise du plan de gestion des feux**

Le plan de gestion des feux a été effectivement appliqué par les techniciens du service de conservation pendant la période de Décembre 2013 à Février 2014. Nous avons noté lors du suivi que les feux ont diminué de près de 50% au cours de la saison sèche de l'année 2014.

Dans la zone de transition, la mise en feu est réalisée en étroite collaboration avec le service de conservation, les membres du comité villageois de surveillance et les partenaires de développement local intervenant dans cette zone. Des foyers de mise à feu sont allumés tout le long de 98 km de la piste périmétrale.

## **C. ACTIVITES TRANSVERSALES**

### **Collaboration entre l'équipe du projet de l'UICN et le service de conservation**

Aucun problème majeur de collaboration, en dehors de quelques incompréhensions liées au problème de communication, n'a entaché la mise en œuvre du projet. Les concertations entre l'équipe du projet et le conservateur sont régulières et ont d'ailleurs permis d'affiner le plan de travail. La seule préoccupation tant au niveau de l'UICN que du service de conservation est de savoir comment peut-on maintenir les acquis du projet.

### **Echanges sur la réorientation de certaines activités du projet :**

Sur ce point, le conservateur a réitéré son souhait de remplacer l'activité « Faire l'inventaire et promouvoir les sites touristiques et éco touristiques à la zone périphérique du PNSO » par l'activité « Appuyer le service de conservation dans la réalisation des infrastructures ». Au regard des derniers échanges avec le RAPAC, l'UICN n'avait pas d'objection, pourvu que ce changement soit accepté par le bailleur. L'UICN a donc préparé une demande de non objection et l'a adressée au RAPAC qui a donné son accord.

### **Mission d'imprégnation du personnel aux procédures de l'UICN**

Une mission d'imprégnation a eu lieu du 08 au 12 Juillet 2013 à Yaoundé. Cette mission a permis à l'équipe de se familiariser aux procédures de l'UICN à celles des bailleurs.

### **Réunions du Comité de Pilotage**

Au cours de la mise en oeuvre du projet, deux réunions du Comité de pilotage se sont tenues. La première réunion du comité a eu lieu le 21 juin 2013 dans la salle de PNSA à Pala au Tchad. Au cours de cette première réunion, qui était présidée par le Préfet du Mayo Dallah, les participants se sont imprégnés des activités du projet et ont ensuite approuvé le plan de travail (après des orientations et quelques modifications), ainsi que la stratégie du processus d'octroi de micro-subventions. La deuxième réunion a eu lieu le 19 décembre 2014. Au cours de cette réunion présidée aussi par le Préfet, les grandes réalisations et acquis du projet ont été présentés; puis les participants ont pris connaissance et validé le rapport sur l'efficacité de gestion du PNSO. A la fin de la réunion, les participants ont félicité l'équipe du projet et l'UICN/RAPAC pour les résultats obtenus par le projet. Ils ont souhaité vivement que la dynamique entamée puisse se poursuivre pour rendre durable les acquis du projet.

### **Missions de suivi et d'appui technique**

L'équipe a reçu deux missions d'appui techniques de l'UICN - Yaoundé. L'une s'est déroulée en avril 2014 et l'autre en décembre 2014. L'objectif de ces missions était d'examiner l'état d'avancement du projet, les contraintes et les perspectives et d'apporter des orientations techniques sur les approches développées pour la mise en œuvre et la synergie avec les autres interventions dans la région. En plus de ces missions de terrain, des échanges virtuelles et téléphoniques ont permis de suivre au quotidien l'ensemble des réalisations. En juin 2014, l'équipe du projet a reçu aussi une mission de suivi du RAPAC.

## **D. ACTIVITES COMPLEMENTAIRES**

Il s'agit ici des activités qui sont menées dans le cadre des Projets de Renforcement des Capacités / Sensibilisation des Acteurs des Ecosystèmes de Savanes Nord d'Afrique Centrale en Matière de Lutte Anti-braconnage financés par la CEEAC/UE, toujours dans le cadre du Programme ECOFAC V.

## **Appuis à la gestion transfrontalière du complexe « BSB Yamoussa ».**



L'équipe du projet a réalisé deux missions d'échange d'expérience sur la gestion transfrontalière entre les Conservateurs des parcs nationaux de Sena Oura au Tchad, et de Bouba Ndjidda au Cameroun. L'objectif était d'engager au niveau local une réflexion pour la mise en œuvre effective de l'Accord de Coopération signé entre les Gouvernements Camerounais et Tchadien en Août 2011. Actuellement, deux réunions du Comité Binational de Planification et d'Exécutions (CBPE) sont tenues : 1<sup>ère</sup> session: 11 au 12 Juin

2014, - Garoua/Cameroun: une cinquantaine des participant du Tchad et Cameroun et une 2<sup>ème</sup> session a eu lieu du 19 au 20 Novembre 2014, Pala/Tchad

## **Atelier de formation sur l'utilisation du logiciel SMART**

Dans le cadre d'appui à la lutte anti braconnage, il s'est tenu, du 03 au 08 Mars 2013, deux séances de formation sur la collecte des données des patrouilles dans l'aire et la base des données SMART. L'objectif de cette formation était d'outiller le service de conservation du PNSO sur la collecte et le traitement des données par SMART en vue d'améliorer la qualité des patrouilles pour une meilleure base des données. Au total 13 personnes ont pris part à cette formation.



## **Atelier de formation des journalistes et animateurs des radios sur la LAB**

L'équipe du projet a participé activement à l'organisation de la formation et l'accompagnement de 12 journalistes à Garoua au Cameroun du 15 au 16 Octobre 2014. L'atelier visait globalement à renforcer les capacités des hommes de media afin de promouvoir une communication éducative qui favorise la lutte anti-braconnage dans les aires protégées, particulièrement à Bouba Ndjidda, Sena Oura et Waza en portant des messages clés jusqu'au niveau des communautés locales les plus à la base, au besoin en langue locale.

## **Atelier de formation sur l'Outil ETIS (TRAFFIC) et l'Application de la Législation Faunique (PAPELCAF)**

Du 11 au 12 Décembre 2014, l'équipe du projet a facilité l'organisation d'une formation animée par

TRAFFIC, sur la lutte anti-braconnage et contre la criminalité sur les espèces de faune sauvages protégées. Cette formation était destinée aux écogardes des parcs nationaux de Waza et Bouba Ndjida au Cameroun, puis de Sena Oura au Tchad. Une autre session de cette formation portait sur l'application de la loi forestière au Cameroun et au Tchad pour une meilleure connaissance des enjeux et du rôle que les acteurs ont à jouer pour une meilleure efficacité dans la mise en œuvre efficace des lois et pour une meilleure coordination de la lutte contre la lutte anti-braconnage et la criminalité faunique.

### **Atelier de formation des animateurs locaux et des Administrations publiques sur les textes en matière de LAB**

Du 13 au 14 janvier 2015 et du 19 au 20 février 2015, l'équipe du projet a animé l'organisation des ateliers dont l'objectif visait globalement à renforcer la stratégie de la lutte anti-braconnage dans les aires protégées par l'implication et la participation des animateurs locaux et des Administrations publiques (Justice, gendarmerie, police, douane et militaire) à travers la vulgarisation des textes législatifs et réglementaires en matière de lutte anti braconnage. Ces deux ateliers consistaient à :

- Faciliter l'appropriation des lois et de la réglementation au Tchad en matière de lutte anti-braconnage aux animateurs locaux et responsables des Administrations concernées ;
- Faciliter l'imprégnation de la politique publique en matière de la gestion de la faune au Tchad en général et dans les aires protégées citées en particulier ;
- Amener les animateurs locaux et les responsables des Administrations concernées à travers des échanges, à prendre conscience des formes usuelles de braconnage et du niveau d'implication des uns et des autres dans son développement ;
- Amener les animateurs locaux et les Administrations à une franche collaboration pour lutter contre le braconnage dans les aires protégées à travers des engagements.

### **1.3 ANALYSE DU NIVEAU D'ATTEINTE DES RESULTATS ET DES OBJECTIFS**

## A. AVANCEMENT GLOBAL DU PROJET

Le tableau ci-après présente le niveau d'avancement global du projet.

Principales activités	SOUS ACTIVITES	INDICATEURS		Taux de réalisation	OBSERVATIONS	
		Attendus	Réalisés			
<b>Résultat 1 : La protection et l'intégrité du par cet de sa zone périphérique est assurée</b>						
A1.1	<b>1.1. Appuyer la réalisation une évaluation de l'efficacité de gestion</b>	1.1.1 Elaborer les TDR d'évaluation	TDR disponible	TDR élaborés et disponibles	100%	
		1.1.2. Recruter un consultant	Contrat de consultation disponible	Contrat signé avec le consultant	100%	
		1.1. 3 Déployer le consultant sur le terrain	Rapport des évaluations disponibles	Un rapport d'évaluation est disponible	100%	En concertation avec le Conservateur, nous avons retenu plus tôt une évaluation à la fin du projet
		1.1.4 Organiser l'atelier de restitution des évaluations	Rapport de l'atelier	Le rapport a été restitué et validé par le Comité de Pilotage (voir rapport du Comité de Pilotage)  Atelier organisé avec la participation de 23 personnes représentant les administrations sectorielles, les mairies, les leaders traditionnels et les OSC	100%	
	<b>Activité A1.1</b>				<b>100%</b>	
A1.2	<b>1.2 Appuyer les opérations de LAB en collaboration avec les autres acteurs</b>	1.2.1. Sensibiliser et informer les éleveurs les communautés locales et les orpailleurs sur les dispositions de la loi 14 portant régimes des forêts, de la faune et des ressources halieutiques	Les communautés d'au moins un (01) Canton sont sensibilisées	1152 personnes de deux cantons touchées au cours de 03 séances sensibilisations	100%	Réunion inter-ILODS et la réunion inter cantonal de mise en place du comité de gestion de la zone de transition du PNSO a permis d'effectuer les séances de sensibilisation.

		1.2.2. Identifier les besoin en équipement de la LAB	Liste des besoins en équipements disponible	La Liste des besoins en équipements est disponible	100%	05 tentes de deux places ; 03 GPS; 01 paire de jumelles ; 01 Appareil photo à reflexe.
		1.2.3 Procéder aux achats des équipements de LAB	Bordereau de commande des équipements de LAB	Equipements entièrement livrés 05 tentes de deux places ; 03 GPS marque Garmin etrex; 01 paire de jumelles cabra 10 x 50 ; 01 Appareil photo, marque Nikon 3000 ; 04 paires de piles rechargeables; 02 chargeurs Allight	100%	3 Motos remis au service de conservation
		1.2.4. Fournir les équipements de LAB à la conservation du PNSO	Cérémonie de remise des équipements de LAB au SCPNSO	Le PV de réception est disponible équipement remis	100%	Voir PV de réception en annexe
		1.2.5. Ouvrir la piste périmétrale	98 Km de piste périmétrale aménagée	98km de piste aménagées	100%	11km de piste réalisés en plus
		1.2.6 Former les membres des comités villageois de surveillance en matière de LAB	30 membres comité villageois de surveillance sont formés en matière de LAB	Une session de formation organisée avec 32 participants	100%	
		1.2.7. Préparer la logistique et organiser les patrouilles de surveillance et de LAB	Augmentation du Nombre de jours de patrouilles de 10 à 21	13 patrouilles ont eu lieu pendant toute la durée du projet) En moyenne 21jours de patrouille ont été réalisés	100%	13mois sur 13 mois de patrouilles sont réalisées
		1.2.8 Suivre la mise en œuvre des opérations de LAB	01 rapport trimestriel de suivi des opérations de LAB montrant une amélioration des efforts de patrouille	04 rapports de suivi de LAB disponible	100%	Le suivi se fait trimestriellement (au total il ya 13 appui en ration).
		<b>Activité A1.2</b>			<b>100%</b>	
A1.3	<b>1.3. Réaliser un état des lieux et sensibiliser les</b>	1.3.1 Elaborer les TDR pour l'état des lieux sur l'empoisonnement des mares et des salines	TDR de l'étude disponible	Les TDR de l'étude sont disponibles	100%	

	<b>populations sur le phénomène d'empoisonnement des mares et des salines</b>	1.3.2 Recruter un consultant	Un contrat est passé avec un consultant	Contrat signé avec le consultant	100%	
		1.3.3 .Réaliser l'état des lieux sur l'empoisonnement des mares et salines	Un rapport de l'étude et une carte de localisation de ces mares et salines disponibles	Un rapport de l'étude et une carte de localisation de ces mares et salines disponibles	100%	
		1.3.4. Organiser l'atelier de restitution de l'étude	Rapport de l'atelier	Le Rapport de l'atelier est disponible	100%	Atelier organisé le 02 Septembre 2013 au PNSA (Pala) avec 21 participants
		1.3.5. Elaborer les outils de sensibilisation des populations sur le phénomène d'empoisonnement des mares et salines	Au moins un (01) outil de sensibilisation disponible	Deux outils de sensibilisation disponible (3 magazines et 500 Affiches)	100%	
		1.3.6. Identifier les communautés impliquées dans cette pratique	Liste des communautés impliquées dans cette pratique	Liste des communautés disponible	100%	Les villages concernés sont: Yapalla, Vaïloum, Libetchogno, Kouala, Soja, Mbibou et Houlouk. Une vingtaine de personnes sont concernées
		1.3.7. Préparer la logistique et organiser les ateliers de sensibilisation sur le phénomène d'empoisonnement des mares et des salines à l'endroit de ces communautés	Au moins un (01) atelier sur le thème réalisé	Deux (02) ateliers organisés à Goumadji et Dari du 28 au 29 mars 2014 avec 227 participants dont 120 dans le canton Goumadji et 107 dans le canton Dari	100%	Compte rendu disponibles
		1.3.8. Suivre les communautés sensibilisées	Au moins trois rapports de suivi disponible	Trois rapports disponibles (un après la sensibilisation, au début et à la fin de la saison sèche).	100%	Le suivi se poursuivra jusqu'en juin 2015
<b>Activité A1.3</b>				<b>100%</b>		
A1.4	<b>1.4. Appuyer le service de conservation de la conservation dans la réalisation des infrastructures pour le PNSO</b>	1.4.1. Identifier un prestataire	Prestataire identifié et contrat de prestation signé	Prestataire identifié	100%	Contrat disponible
		1.4.2. Construire les boucarous pour le PNSO	4 boucarous construits pour le PNSO	PV de réception disponible 4boucaros construits en matériaux durables à Kouala, dimension : 4m sur 3,50m.	100%	
	<b>Activité A1.4</b>				<b>100%</b>	

**Résultat 2 : L'implication des communautés et la valorisation des ressources naturelles sont soutenues**

A2. 1	<b>2.1 Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des cadres contractuels de gestion en périphérie du PNSO</b>	2.1.1. Sensibiliser les acteurs sur l'importance des cadres contractuels de gestion à la périphérie du PNSO	Au moins 20 leaders des groupements paysans adhèrent à la mise en place des cadres contractuels de gestion à la périphérie du PNSO	67 organisations de base confondues se sont présentées dont 30 à Dari et 37 à Goumadji. 62,68% de leaders (soit 42 leaders) ont adhéré à l'idée.	100%	Deux réunions cantonales (Dari et Goumadji) ont eu lieu à cet effet
		2.1.2 Préparer la logistique et organiser les réunions de mise en place d'un comité multi acteurs de gestion du PNSO	Au moins une réunion visant la mise en place d'un comité multi acteurs de gestion du PNSO	Deux réunions sont tenues (réunion inter-ILODs et réunion inter-cantonal) avec 296 personnes dont 24 femmes	100%	Comité de gestion de la zone de transition est fonctionnel
		2.1.3 Préparer les TDR pour l'élaboration ou la révision des chartes et PDL	TDR disponibles	TDR disponibles	100%	
		2.1.4 Recruter et déployer un consultant pour l'élaboration et ou la révision des chartes et plans de développement locaux	01 contrat passé avec un consultant pour l'élaboration ou la révision des chartes	Consultant est disponible et une charte disponible	100%	
		2.1.5 Organiser l'atelier de restitution	Rapport de l'atelier	TDR de l'atelier de restitution disponible. 09 réunions ont eu lieu et 09 rapports de réunions disponibles. 102 personnes étaient présentes à l'atelier de validation	100%	
		2.1.6. Suivre la mise en œuvre des chartes de gestion et de PDL élaborés et/ou révisé	Rapport de suivi de la mise en œuvre des PDL	Un rapport de suivi disponible	100%	La charte a prévu certaines activités entre autre la recherche de financement pour réviser le PDL du canton Goumadji. L'équipe de l'UICN a effectué une mission pour appuyer l'ILOD a élaborer une proposition et chercher un financement pour la révision. La GIZ a accepté la demande et le processus de révision du PDL est lancé.

	<b>Activité A2.1</b>				<b>100%</b>	
A2. 2	<b>2.2. Appuyer la réalisation d'un zonage en étudiant la faisabilité de création d'une zone cynégétique dans le canton de Salamata</b>	2.2.1. Identifier un prestataire	Contrat de consultation disponible	TDR et contrat disponibles	100%	
		2.2.2. Etudier la faisabilité de création d'une zone cynégétique dans le canton de Salamata	Rapport de l'étude disponible	Rapport de l'étude de faisabilité disponible : Zone de 10 000 ha identifiée comme potentiel le zone d'intérêt cynégétique et cartographié à Salamata	100%	
	<b>Activité A2.2</b>				<b>100%</b>	
A2. 3	<b>2.3. Développer le matériel d'information approprié pour un programme d'éducation environnementale dans les cantons périphériques du PNSO</b>	2.3.1. Elaborer les TDR pour le recrutement d'un consultant	TDR disponibles	TDR disponibles	100%	
		2.3.2. Identifier un consultant pour la réalisation d'un programme et proposition des outils d'éducation environnementale	Contrat de consultation disponible	Convention interne avec la cellule de communication de l'UICN	100%	
		2.3.3. Elaborer un programme d'éducation environnementale et produire des outils y relatifs	Au moins 01 programme et 01 outil élaboré en matière d'éducation environnementale	Programme disponible et 05 outils identifiés Deux outils disponibles (500 exemplaires de bandes dessinées) sont produits	100%	
		2.3.4 Organiser un atelier de restitution sur le contenu de ce programme et les outils proposés	Un rapport de l'atelier disponible	Compte rendu de l'atelier disponible : Un atelier organisé, avec 22 participants (membre du COPIL du projet)	100%	
		2.3.5. Elaborer des microprogrammes radiophoniques d'EE et assurer la diffusion au niveau des radios communautaires	Au moins 02 microprogrammes radiophoniques d'EE diffusés sur les radios communautaires	03 Microprogrammes radiophoniques élaborés. Contrats avec les radios communautaires pour la diffusion disponible (diffusion se fait deux fois dans la journée par chaque station)	100%	Plus de 1000 000 des personnes sensibilisées
		2.3.6. Réaliser des ateliers d'éducation environnementale	Au moins deux ateliers sont tenus	03 Ateliers d'éductions réalisés : plus de 552 personnes touchés	100%	plus de 552 personnes touchés

		<b>Activité A2.3</b>			<b>100%</b>	
A2. 4	<b>2.4. Appuyer la réalisation des microprojets ou activités alternatives génératrices de revenus</b>	2.4.1. Elaborer le guide de procédure d'octroi de subventions	Guide élaboré et disponible	Guide élaboré et disponible (diffusé auprès des communautés locales des deux cantons)	100%	
		2.4.2. Organiser les ateliers d'information et d'explication du guide de procédure d'octroi des subventions	Au moins 01 atelier réalisé sur l'explication de du guide d'octroi de microsubvention	Deux ateliers organisés avec environ 70 leaders de groupements paysans touchés	100%	
		2.4.3. Organiser la réunion de sélection des microprojets	Au moins une réunion du Comité de Sélection est organisée	Une Réunion du comité de sélection est tenue sur 52 dossiers examinés, 34 microprojets sont sélectionnés	100%	34 microprojets sont sélectionnés
		2.4.4. Octroyer les subventions aux bénéficiaires	Liste des microprojets financés	34 microprojets subventionnés à hauteur de 15 650 000 FCFA et sont en pleine activité	100%	Huit (8) catégories de subvention ont été retenues à savoir : Elevage des petits ruminants : 5 600 000 ; Elevage des volailles : 1 550 000 ; Plantions des arbres1 : 900 000 ; Production des plants (Pépinière) : 1 700 000 ; Apiculture : 600 000 ; Production huile de karité : 300 000 ; Installation des moulins : 3 000 000 et Culture maraîchère : 800 000FCFA
		2.4.5. Suivre la mise en œuvre des microprojets financés	Rapport de suivi de la mise en œuvre des microprojets	Rapport de suivi disponible : 05 missions de suivi effectué	100%	Les 34 groupements sont en plein exercice de mise en œuvre des subventions. Ils sont fonctionnels et mettent normalement en œuvre leurs activités respectives.
		<b>Activité A2.4</b>			<b>100%</b>	
A2. 5	<b>2.5 Promouvoir une gestion</b>	2.5.1. Identifier les zones les plus touchées par les feux de brousse	Liste des zones touchées par les feux de brousse disponibles	Listes des zones disponibles	100%	Il s'agit de toutes les forêts galerie de la zone de transition et

<b>appropriée des feux de brousse</b>					le Nord-ouest du PNSO
	2.5.2. Elaborer un plan de gestion des feux de brousse	Plan de gestion des feux disponible	Plan de gestion de feu élaboré	100%	Le plan prévoit la période de mise des feux précoce entre le mois d'Octobre-Décembre année X à Février année X+1. La mise en feu est fonction de l'assèchement des sols. Cette programmation peut varier en fonction de longueur de la saison des pluies). Moins la saison des pluies est longue, plus tôt seront les mises en place des feux précoces, et plus longue est la saison des pluies, plus tard sera l'application des feux précoces.
	2.5.3. Assurer la mise en œuvre de ce plan de gestion des feux dans un site	Rapport de mise en œuvre	Rapport de mise en oeuvre disponible	100%	Le rapport montre que les feux précoces ont été appliqués d'Octobre à Janvier dans la zone de transition comme à l'intérieur du parc comme le prévoit le plan de gestion des feux
	2.5.4. Organiser des chantiers écoles dans un site pilote	Stratégie préventive de gestion de feu mise en œuvre dans un site	Deux chantiers écoles organisés à Dari et Goumadji	100%	Le chantier école est un atelier de formation relatif à la mise en application du plan de gestion de feux élaboré. L'objectif des chantiers écoles est d'outiller les participants pilotes dans des sites avec les différentes techniques de mise en feu précoce et méthodologies de lutte contre les feux tardifs dans le PNSO et ces zones périphériques.
	2.5.5. Suivre la mise en œuvre de ce plan de gestion des feux	Rapport de suivi	Rapport de suivi disponible	100%	Plus de 23 foyers de mise à feu ont été allumés à l'intérieur du

						parc et 43 points d'incinération en zone de transition
	<b>Activité A2.5</b>				<b>100%</b>	
				<b>Moyenne Générale</b>	<b>100%</b>	

## **B. NIVEAU D'ATTEINTE DES RESULTATS DU PROJET**

Deux résultats sont prévus par le projet.

Pour le résultat 1 "La protection et l'intégrité du parc et de sa zone périphérique est assurée", les éléments suivants permettent d'apprécier le niveau d'atteinte de ce résultat:

- L'effort de patrouille des écogardes est passé de 10 à 21 H/J
- Les écogardes sont mieux équipés et collaborent avec les populations dans la Lutte Ant-anti-braconnage;
- Les écogardes sont régulièrement informés des mouvements des braconniers dans le Parc;
- Les orpailleurs et éleveurs qui avaient élu domicile dans le Parc ont délogés le Parc;
- Les populations sont mieux informées des méfaits de l'empoisonnement des mares sur la faune et la santé humaine et participent à la lutte contre ce phénomène

Pour le résultat 2 "L'implication des communautés et la valorisation des ressources naturelles sont soutenues" les éléments suivants permettent d'apprécier le niveau d'atteinte de ce résultat:

- Les populations sont mieux informées sur les enjeux de la gestion durable des ressources naturelles
- Les populations mettent en œuvre des activités génératrices de revenus qui leur permettent d'avoir des revenus monétaires et qui constituent des alternatives au braconnage
- Des cadres de gestion concertée sont redynamisées à la périphérie du Parc et permettent une participation active à la gestion du Parc et de ses ressources;
- Un plan de gestion des feux est disponible et les capacités des populations ont été renforcées dans sa mise en œuvre.

Le rapport de l'efficacité de gestion du PNSO est la preuve palpable des résultats du projet. En effet, une analyse comparative de la situation de référence (T0) avant le démarrage du projet permet de noter que l'efficacité de gestion était à 41, 4%. Avec la mise en œuvre du projet, l'efficacité de gestion est passée à 62, 1%, soit une augmentation d'environ 20, 7% du score de l'efficacité de gestion. C'est dire que le projet a eu un impact positif dans l'amélioration de la gestion du PNSO. Cependant, "il importe que des financements additionnels soient mobilisés en vue de maintenir les acquis de ce site emblématique qu'est le PNSO et qui regorge encore les derniers Eland de Derby d'Afrique Centrale".

## **C. NIVEAU D'ATTEINTE DES OBJECTIFS**

L'objectif global du projet était d'appuyer des actions visant la conservation des ressources naturelles et contribuer à un développement socio-économique respectueux de l'environnement. Les activités du projet étaient focalisées sur deux composantes, à savoir "l'Appui à la protection du parc" et "l'implication des communautés et valorisation des ressources naturelles". Au niveau de la composante 1, le projet a contribué de manière effective à la conservation du Parc comme le démontre les résultats ci-dessus. Au niveau de la composante 2, le projet a accompagné le développement des AGR qui promettent des résultats palpables en termes de d'amélioration des revenus des populations et de protection de

l'environnement. Il a aussi favorisé la redynamisation des cadres concertés de gestion du Parc. En conclusion, le projet a effectivement contribué à l'atteinte de l'objectif global.

L'objectif spécifique du projet était d'améliorer l'efficacité de gestion du Parc National et ses zones périphériques par des actions concertées avec les communautés riveraines. Le rapport de l'efficacité de gestion montre une amélioration du score de l'efficacité de gestion de 20,7% comme indiqué plus haut. En conséquence, l'objectif spécifique a été effectivement réalisé.

#### **D. ANALYSE DES ECARTS OBSERVES**

En terme d'écarts observés, on peut relever:

- Le décalage dans la période initiale de mise en œuvre de certaines activités; ceci était parfois dû à la saison et parfois dû à l'indisponibilité de certains acteurs clés.
- Il était prévu deux évaluations de l'efficacité de gestion du Parc; l'une au début et l'autre à la fin. Mais après échanges avec le conservateur l'équipe a opté pour une évaluation vers la fin du projet. Cela a permis d'économiser un peu de ressources qui ont servi dans les actions comme les appuis à la LAB.
- Deux mois de prolongation ont été accordés au projet. Cela a été nécessaire pour boucler certaines activités entamées vers la fin du projet.
- Les activités : **2.2.** Appuyer la réalisation d'un zonage du terroir dans quelques communautés ciblées et **2.6.** Faire l'inventaire et promouvoir les sites touristiques et écotouristiques à la zone périphérique du PNSO ont été modifiées. Elles ont été substituées respectivement par les activités "Appuyer la réalisation d'un zonage en étudiant la faisabilité de création d'une zone cynégétique dans le canton de Salamata" et "Appuyer le service de conservation de la conservation dans la réalisation des infrastructures pour le PNSO".

#### **1.4 DIFFICULTES RENCONTREES**

Durant l'exécution des activités du projet, la principale difficulté a été la saison des pluies qui a occasionné le retard dans certaines activités et également l'inaccessibilité de certains sites pour assurer un bon suivi de terrain. Un autre difficulté a été, surtout au début du projet, les incompréhensions entre l'équipe du projet et le service de conservation sur la philosophie d'intervention de l'UICN. Cependant, une communication plus étroite a permis de surmonter cette difficulté. Aussi, le projet a privilégié une collaboration et concertation permanente avec cet acteur clé, et s'est adapté tout au long du projet aux besoins réels du parc; ce qui a permis d'avoir de bons résultats à la fin du projet.

#### **1.5 CONCLUSION, PRINCIPAUX ACQUIS ET PERSPECTIVES**

Le projet d'appui à la gestion participative du Parc National de Sena Oura et de ses zones périphériques a permis de lancer une dynamique de gestion participative autour du Parc National de Sena Oura. Les principaux acquis du projet sont:

- 1152 exploitants des ressources naturelles au cours de 11 séances sensibilisations et d'information sur les dispositions de la loi N° 014 portant régimes des forêts, de la faune et des ressources halieutiques au Tchad et de la loi 11 portant création du PNSO.
- Une piste périmétrale de 98 km de long sur 5 m de large a été balisée avec 24 panneaux de visibilité
- Un rapport sur l'état de lieux sur le phénomène d'empoisonnement des mares et salines a permis de constater que 91,67% des mares permanentes sont les plus polluées tandis que les mares temporaires sont empoisonnées à 69,23% dans leur ensemble. Les salines du parc et de sa zone périphérique sont polluées quant à elles de 93.33% dans leur ensemble.
- Les efforts de patrouille sont passés de 10 à 21 jours de présence dans le parc grâce aux appuis en ration alimentaire et en matériel de surveillance.
- Un détachement est rendu viable par la construction de 4 boucaros à Kouala au Sud-est du parc.
- 30 membres comité villageois de surveillance sont formés en matière de LAB
- Le Comité de gestion de la zone de transition du PNSO est fonctionnel
- Un rapport sur la faisabilité de création d'une zone cynégétique dans le canton de Salamata disponible
- Un programme d'éducation environnementale élaboré
- Des microprogrammes radiophoniques d'EE élaborés et diffusés au niveau des radios communautaires
- Un guide de procédure d'octroi de subventions disponible
- Un plan de gestion des feux de brousse à la périphérie du PNSO
- Liste des 34 bénéficiaires des micro-projets

Il est important que l'ensemble des acteurs et partenaires se mobilise pour maintenir cette dynamique. L'UICN de son côté a déjà pris les dispositions pour que la dynamique se poursuive au moins jusqu'en juin 2015, dans le cadre des initiatives de la CEEAC portant sur le Renforcement des Capacités / Sensibilisation des Acteurs des Ecosystèmes de Savanes Nord d'Afrique Centrale en Matière de Lutte Anti-braconnage. Les actions qui vont se poursuivre portent sur:

- les cadres de concertation multi-acteurs
- la sensibilisation et l'information des acteurs sur la LAB et la gestion durable des ressources naturelles
- le suivi et le renforcement des micro-projets

## **1.6 EFFETS ET IMPACTS DU PROJET**

Même s'il est encore tôt de parler d'impacts du projet, quelques indices nous permettent de relever quelques uns:

En ce concerne les appuis aux opérations de LAB,

- Augmentation du nombre de jours de patrouilles par mois dans le PNSO ;
- Implication active des Comités de Villageois de Surveillance dans les patrouilles.

En ce qui concerne l'empoisonnement des mares et salines,

- Réduction d'au moins 40% des cas signalés sur l'empoisonnement des mares et salines ;
- Implication active des communautés locales dans la lutte collective contre le phénomène d'empoisonnement des mares et salines ;
- 1 001 152 personnes touchées directement par les sensibilisations (ce nombre correspond au nombre estimatif des auditeurs des radios + les personnes présentes aux réunions de sensibilisation).

En ce qui concerne les cadres contractuels de gestion du PNSO,

- Comité de gestion de la zone de transition fonctionnel
- déclenchement du processus de mise en place du comité multi acteur de gestion en périphérie du PNSO.

En ce qui concerne l'éducation environnementale,

- Promotion des outils de communication et d'éducation environnementale innovants et adaptés

En ce qui concerne les microprojets,

- Augmentation des cheptels des petits ruminants dans les zones périphériques du PNSO
- Augmentation des sources des revenus des bénéficiaires dans la périphérie du PNSO
- Reboisement de plus de 05 ha des espaces dénudés dans la grande périphérie du PNSO
- Amélioration des conditions de vie des bénéficiaires dans la grande périphérie du PNSO.

## 1.7 LEÇONS APPRISES

**Appui aux opérations de lutte Anti Braconnage.** L'appui logistique et matériel aux opérations de patrouilles est indispensable pour l'efficacité de ces opérations de lutte anti braconnage. La fin des appuis pour les patrouilles rendra les missions difficiles et va peut être impacter négativement sur les fréquences des patrouilles.

**Activités Génératrices des Revenus.** Avec très peu de moyens, on peut apporter une contribution significative à l'amélioration du niveau de revenus des populations et ainsi les détourner du braconnage et renforcer la collaboration avec les services de conservation. Dans les écosystèmes de savanes, les activités les plus concernées sont: l'élevage des petits ruminants et de la volaille, les moulins communautaires, la production de l'huile de karité, l'apiculture, la culture maraîchère. Cependant, pour avoir de bons résultats, il importe de :

- Renforcer les capacités des populations pour une meilleure gestion du cheptel (y compris le contrôle des mises bas) et les soins vétérinaires

- Favoriser la transformation et la valorisation des sous produits de l'élevage
- Renforcer les capacités en gestion comptable simplifiée

## **1.8 DURABILITE ET POURSUITE DES ACTIVITES DU PROJET**

Le financement des activités génératrices de revenus a permis l'acquisition au sein des bénéficiaires des moyens d'existence durable et les possibilités de réplication, de sorte que les activités puissent continuer même à la fin du projet. Avec le suivi qui va se poursuivre jusqu'en juin 2015, cela va permettre d'avoir davantage des capacités pour continuer leurs activités. L'implication active du service de conservation pendant ce processus va permettre qu'il prenne le relais en termes de suivi des actions.

La mise en place du comité de gestion de la zone de transition constitue un espace d'échange pour résoudre les problèmes liés à la conservation des ressources du PNSO. Ce cadre va permettre d'influencer le politique sur à la gestion du parc, et favoriser la synergie d'intervention et des efforts des acteurs en matière de conservation et de développement.

## 2. PARTIE II- RAPPORT FINANCIER

Voir ci-joint

## ANNEXES

- Présentation Power Point des Réalisations du Projet
- Rapport du processus de micro-subventions
- Synthèse des réalisations du projet
- Rapport sur l'évaluation de l'efficacité du PNSO